

Rapport de jury des concours de recrutement de professeurs des écoles

**Concours externe public
Second concours interne public
Concours troisième voie public
Concours externe privé
Second concours interne privé**

SESSION 2025

Sommaire

Introduction

Données statistiques générales ...

Épreuves d'admissibilité

Déroulement des épreuves

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Le sujet 2025 : présentation et attendus
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Épreuve écrite disciplinaire de français

- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Le sujet 2025 : présentation et attendus
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats.

Épreuve écrite d'application

- **Sciences et technologie**
 - Statistiques de l'épreuve et analyse
 - Le sujet 2025 : présentation et attendus
 - Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats ...
- **Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique**
 - Statistiques de l'épreuve et analyse
 - Le sujet 2025 : présentation et attendus
 - Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats
- **Arts**
 - Statistiques de l'épreuve et analyse
 - Le sujet 2025 : présentation et attendus
 - Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Épreuves orales d'admission

Déroulement des épreuves

Épreuve 1 de leçon

- Nature de l'épreuve
- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Épreuve 2 d'entretien

Épreuve d'Éducation Physique et Sportive

- Nature de l'épreuve
- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Épreuve d'entretien de motivation et d'aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public d'éducation

- Nature de l'épreuve
- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Épreuve facultative de langue vivante étrangère

- Nature de l'épreuve
- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Introduction

STATISTIQUES GENERALES

Recrutement	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
Concours Publics					
Externe Public	182	827	325	255	182
3 ^{ème} concours	24	254	82	41	24
2 nd Interne Public	8	112	30	15	8
Sous total Public	214	1193	437	311	214
Concours privés					
Externe Privé	15	146	35	23	15
2 nd interne privé	5	34	15	8	5
Sous total Privé	20	180	50	31	20
Total général	234	1373	487	342	234

Pourcentage

Recrutement CRPE	Nombre de postes ouverts/ inscrits	Nombre Présents/Inscrits	Nombre Admissibles/Présents	Nombre Admis/Admissible
Concours Publics				
Externe Public	22%	39%	78%	71%
3 ^{ème} concours	9%	32%	50%	59%
2 nd Interne Public	7%	25%	50%	53%
Sous total Public	18%	37%	71%	69%
Concours privés				
Externe Privé	10%	24%	66%	65%
2 nd interne privé	15%	44%	53%	63%
Sous total Privé	11%	28%	62%	65%
Total général	17%	35%	70%	68%

1 - Organisation de l'épreuve, déroulement et harmonisation des corrections

L'épreuve écrite de mathématiques s'est déroulée le mercredi 2 avril 2025. Le barème et les éléments de correction académiques ont été élaborés lors de la commission d'entente, le lundi 7 avril 2025 puis présentés à l'ensemble des binômes de correcteurs et correctrices de l'académie le mardi 8 avril 2025 dans le cadre d'un webinaire.

2 - Résultats et commentaires

.1. Pour l'ensemble des épreuves

.a. Éléments statistiques

Les résultats globaux sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Nombre de copies	482
Moyenne (sur 20)	12,7
Écart-type	3,88
Minimum	0,5
1 ^{er} quartile	10,1
Médiane	13,1
3 ^{ème} quartile	15,5
Maximum	20
Notes éliminatoires	18

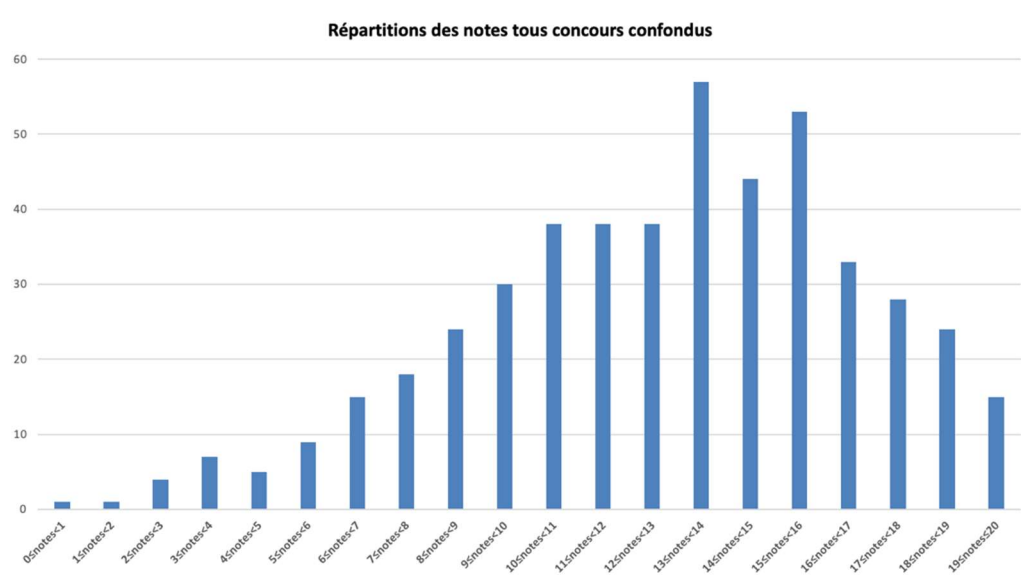
La répartition des 482 copies est donnée dans les tableaux et le graphique ci-dessous :

Par intervalle	Nombre de copies	Pourcentage
$0 \leq \text{note} < 1$	1	0,21%
$1 \leq \text{note} < 2$	1	0,21%
$2 \leq \text{note} < 3$	4	0,83%
$3 \leq \text{note} < 4$	7	1,45%
$4 \leq \text{note} < 5$	5	1,04%
$5 \leq \text{note} < 6$	9	1,87%
$6 \leq \text{note} < 7$	15	3,11%
$7 \leq \text{note} < 8$	18	3,73%
$8 \leq \text{note} < 9$	24	4,98%
$9 \leq \text{note} < 10$	30	6,22%

Par intervalle	Nombre de copies	Pourcentage
$10 \leq \text{note} < 11$	38	7,88%
$11 \leq \text{note} < 12$	38	7,88%
$12 \leq \text{note} < 13$	38	7,88%
$13 \leq \text{note} < 14$	57	11,83%
$14 \leq \text{note} < 15$	44	9,13%
$15 \leq \text{note} < 16$	53	11%
$16 \leq \text{note} < 17$	33	6,85%
$17 \leq \text{note} < 18$	28	5,81%
$18 \leq \text{note} < 19$	24	4,98%
$19 \leq \text{note} \leq 20$	15	3,11%

Cumul	Nombre de copies	Pourcentage
note<1	1	0,21%
note<2	2	0,41%
note<3	6	1,24%
note<4	13	2,70%
note<5	18	3,73%
note<6	27	5,60%
note<7	42	8,71%
note<8	60	12,45%
note<9	84	17,43%
note<10	114	23,65%

Cumul	Nombre de copies	Pourcentage
note<11	152	31,54%
note<12	190	39,42%
note<13	228	47,30%
note<14	285	59,13%
note<15	329	68,26%
note<16	382	79,35%
note<17	415	86,10%
note<18	443	91,91%
note<19	467	96,89%
note≤20	482	100,00%



.b. Commentaires, analyse

Avec une moyenne de 12,7 et une médiane de 13,1 sur 20, les résultats globaux sont en augmentation de près de 1,2 points par rapport à ceux de 2024, retrouvant ainsi un niveau proche de celui de 2023.

La ventilation des notes, quoiqu'en légère baisse, reste assez importante avec un écart-type élevé (environ 3,9) et un écart interquartile égal à 5,1. L'échelle de notation a été largement utilisée puisque les 482 notes s'échelonnent entre 0,5 et 20.

Le taux de candidats éliminés diminue de manière significative, passant de 7,5% des candidats en 2024 à 3,7% cette année.

Il faut enfin féliciter les 39 candidats ayant obtenu une note comprise entre 18 et 20.

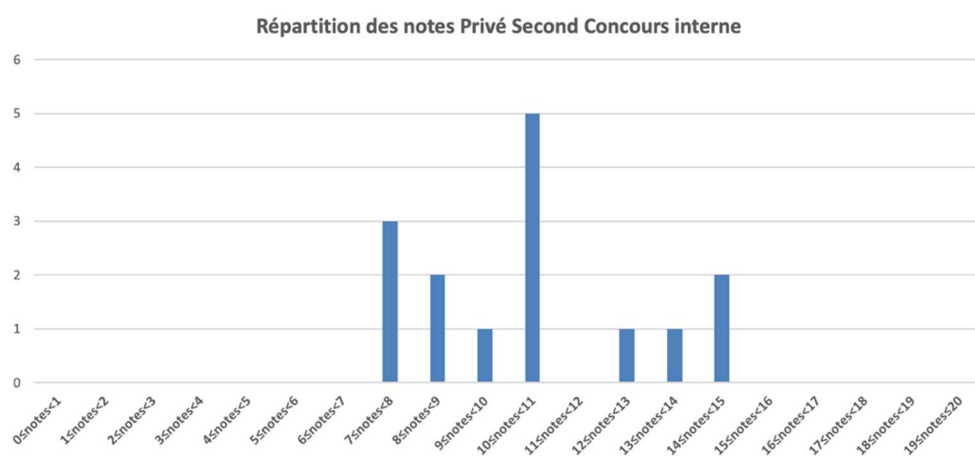
.2. Résultats comparés des cinq concours

Les répartitions des notes de chacun des cinq concours sont rassemblées ci-après.

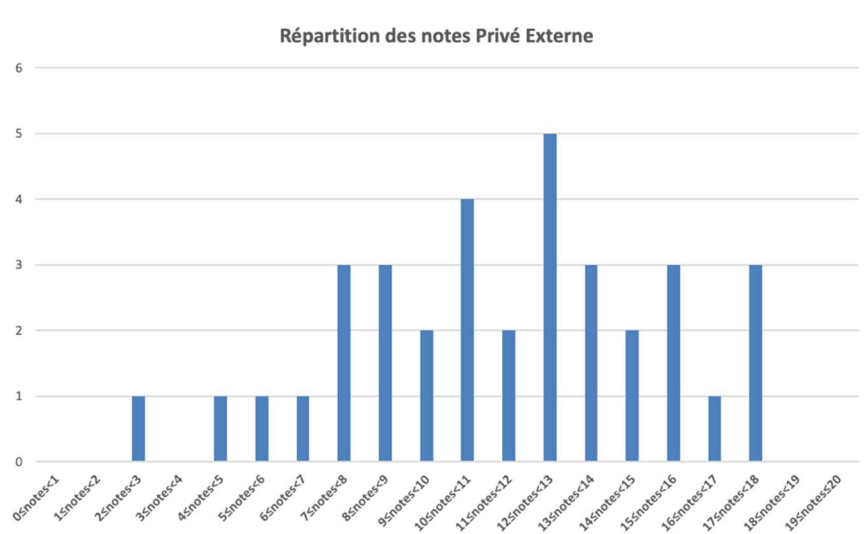


CONCOURS	Nombre de copies	Moyenne	Ecart -type	Min	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Max	Nombre d'éliminés
Privé Second Concours interne	15	10,33	2,43	7,75	8	10	12	14,75	0
Privé Externe	35	11,37	3,73	3	8,25	11,75	14,5	17,25	2
Public Second Concours interne	30	11,37	3,89	3	8	11,5	14,5	18,25	2
Public Troisième Concours	79	11,45	4,21	3,5	8,5	11,75	14,5	18,50	6
Public Externe	323	13,45	3,68	0,50	11,25	13,75	16	20	8

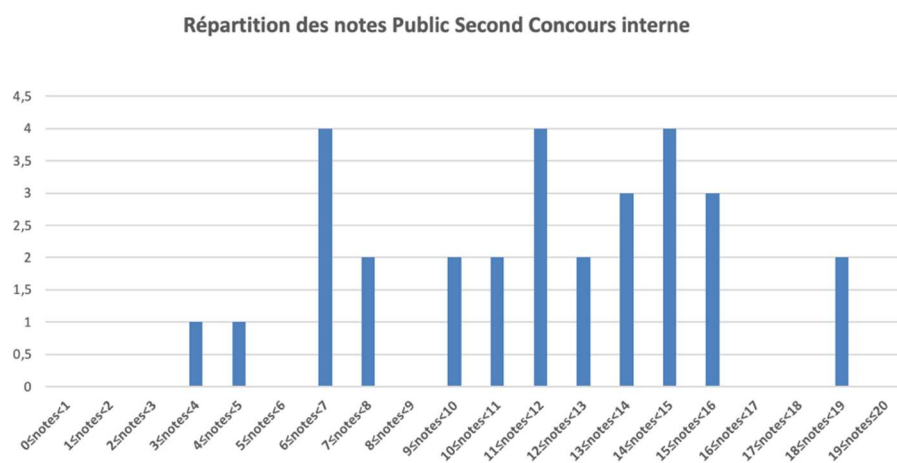
Privé Second Concours interne



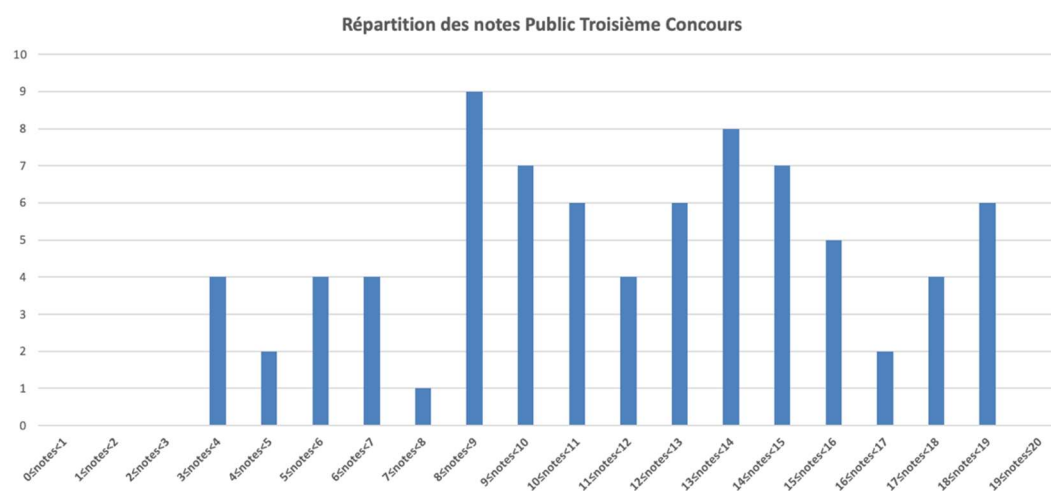
Privé Externe



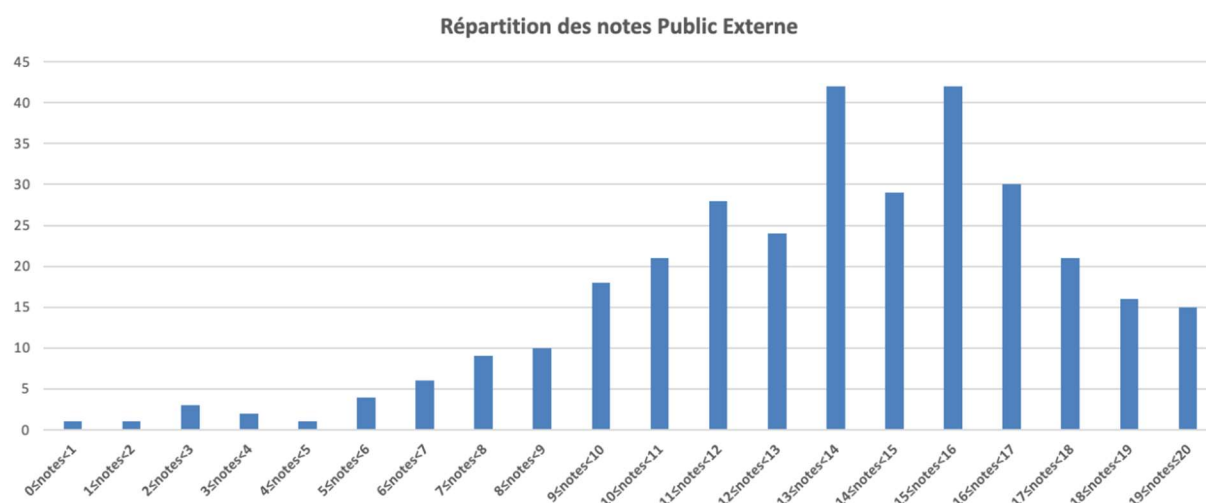
Public Second Concours interne



Public Troisième Concours



Public Externe



Tous les concours dont les effectifs sont suffisants pour rendre les indicateurs statistiques fiables voient leur moyenne progresser de 1,3 point environ et conservent des niveaux d'hétérogénéité proches de ceux de la session 2024.

3 – Commentaires sur le sujet / Conseils aux futurs candidats

.1. Le sujet 2025 : présentation et attendus

Le programme de l'épreuve est constitué du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4 et de la partie "Nombres et calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique ([BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#)). Il est rappelé que les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.

Le sujet était composé de cinq exercices abordant des notions variées : fonctions, arithmétique, proportionnalité dans diverses situations, probabilités, indicateurs statistiques, géométrie plane et géométrie dans l'espace, ainsi que l'algorithmique (Scratch). Les six compétences mathématiques « chercher », « raisonner », « modéliser », « représenter », « calculer » et « communiquer », dont la maîtrise est attendue, étaient abordées, les trois premières étant cependant moins mobilisées cette année. Par ailleurs, le sujet ne comportait pas, pour cette session, de Vrai/Faux avec, pour qu'une réponse soit prise en compte, la nécessité de la justifier.

.2. Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Les copies sont globalement soignées et bien présentées. Toutefois, elles présentent encore trop d'erreurs d'orthographe ou même de syntaxe. Le jury rappelle avec insistance aux candidats qu'ils se présentent à un concours pour devenir enseignant : à ce titre, ils se doivent de montrer une maîtrise satisfaisante de la langue française (orthographe, syntaxe, grammaire, vocabulaire), mais aussi une bonne maîtrise du langage mathématique (lexique adapté). Un

manque de rigueur dans les démarches et dans les raisonnements est en outre parfois relevé sur plusieurs copies.

Certaines consignes ont régulièrement été mal lues ou mal interprétées. Ainsi, à plusieurs reprises, certains candidats n'ont pas identifié correctement dans l'énoncé la valeur à laquelle se référait le pourcentage qu'il fallait appliquer ou calculer.

De même, des erreurs régulières ont été relevées sur les arrondis exigés des résultats : ces erreurs enlèvent des points précieux à la note finale.

Globalement les candidats s'efforcent de justifier leurs réponses, en s'appuyant sur un raisonnement structuré. Le jury apprécie les copies montrant des connaissances mathématiques solides qui répondent aux exigences attendues pour un concours d'enseignement du 1^{er} degré. Ainsi, sur certains exercices, les candidats ayant recours à une pensée algébrique claire et efficace (mise en équation ou en inéquation préférée à un raisonnement par tâtonnement) montrent au jury une bonne capacité de raisonnement et une certaine culture mathématique.

À l'inverse, des fragilités sont relevées dans certains domaines, notamment en termes de connaissances.

En probabilité, le jury rappelle que des connaissances basiques sont incontournables, tant sur les notions que sur le lexique (événement aléatoire, probabilité).

En numération, il est vivement conseillé de consolider ses connaissances sur les différents ensembles de nombres (entiers, décimaux, entiers naturels, rationnels...). Ces définitions permettent aux futurs enseignants d'avoir une vision claire de la numération.

En statistique, le calcul de la moyenne est bien maîtrisé. La notion de médiane est en revanche à consolider, de manière à être en mesure de la justifier et de l'interpréter.

En géométrie, un futur enseignant du 1^{er} degré doit maîtriser les définitions et les propriétés de figures simples (triangle rectangle, isocèle, équilatéral). Dans ce domaine, il est également attendu une connaissance solide de quelques théorèmes (Pythagore notamment), pour être en mesure d'apporter une démonstration attendue.

Depuis plusieurs années, un exercice est proposé sur l'algorithmique, thème abordé au cycle 4. Les futurs candidats peuvent s'entraîner à cette notion sur des logiciels d'algorithmique de base, tels que Scratch, ou des exercices en ligne (Blockly Games, studio.org).

Six exercices abordant chacun des notions mathématiques différentes ont composé l'épreuve :

❖ **Exercice 1** : Étude de fonctions affines / Équations et inéquations / Proportions

Les candidats montrent une maîtrise satisfaisante sur l'expression algébrique des fonctions demandées et sur les mises en équation. Une fragilité est toutefois relevée sur la capacité à recourir aux inéquations. Des difficultés sont également relevées sur des calculs de proportions (avec une confusion récurrente sur le nombre de référence sur lequel doit être calculé un pourcentage : fraction du total ou fraction d'une autre fraction).

❖ **Exercice 2** : Probabilités

Cet exercice est globalement peu réussi, révélant ainsi une maîtrise insuffisante des notions de probabilités par les candidats : confusion entre événements et probabilités, démarches

incomplètes par tâtonnement. Dans ce type d'exercice, il est recommandé de passer par des calculs structurés s'appuyant sur le dénombrement exhaustif des événements possibles.

❖ **Exercice 3** : Arithmétique / Proportionnalité / Tableur / Indicateurs statistiques

Partie A :

Cette partie est plutôt bien traitée par les candidats, avec une bonne application des formules et des calculs maîtrisés de pourcentages. On note toutefois quelques difficultés de compréhension d'énoncé pour la question 2 (notion de foisonnement).

Partie B :

Des candidats éprouvent des difficultés à calculer un pourcentage d'augmentation d'une part et à effectuer correctement des conversions d'unités. Une attention particulière est également demandée aux candidats sur leur capacité à savoir donner un arrondi (au dixième, au centième...).

Partie C :

Les calculs de vitesse et de moyenne sont maîtrisés. Les candidats parviennent également à mener un raisonnement structuré et correct pour le calcul d'une grandeur à partir d'une moyenne modifiée : la mise en équation attendue est régulièrement réalisée par les candidats. Le calcul de la médiane est par contre beaucoup plus fragile. Si les candidats savent déterminer une médiane en ordonnant les nombres, la démarche est rarement détaillée : on attend des candidats une réponse justifiée. De même, une fois déterminée, la médiane est souvent mal (ou pas) interprétée. L'utilisation du tableur et des formules est régulièrement abordée à l'écrit du concours. La question sur ce sujet est plutôt bien réussie : le signe « = » est presque toujours présent, mais on relève de nombreuses écritures erronées du signe « x » à la place du signe « * » attendu.

❖ **Exercice 4** : Arithmétique – Multiples / diviseurs – Types de nombres

Cet exercice a mis de nombreux candidats en difficulté, révélant ainsi des connaissances fragiles sur les différents types de nombres : on attend ainsi des candidats qu'ils sachent définir et reconnaître un nombre décimal, un nombre rationnel. Les justifications demandées dans certaines questions sont très fragiles ou incorrectes. Des confusions sont par ailleurs relevées entre « multiple » et « diviseur ». Seule la question 5 est bien réussie, surtout en raison de son aspect peu discriminant (de très nombreuses valeurs conviennent).

❖ **Exercice 5** : Aires – Périmètres

Cet exercice, très intuitif, est globalement bien réussi par une majorité de candidats. Néanmoins, on relève encore une confusion entre aire et périmètre, peu admissible pour un futur enseignant du 1^{er} degré. Les questions 1 et 2 sur la reconnaissance de la plus petite et de la plus grande aire sont ainsi réussies par la quasi-totalité des candidats. À l'inverse, la dernière question sur la constitution de paires de figures ayant des caractéristiques identiques est massivement échouée.

❖ **Exercice 6** : Géométrie – Programmation (Scratch)

En géométrie, les réponses apportées révèlent des connaissances, mais aussi de nombreuses fragilités. Les candidats éprouvent ainsi des difficultés à justifier et rédiger convenablement leurs réponses. Les connaissances géométriques attendues (théorème de Pythagore et réciproque, reconnaissance et propriétés de triangles particuliers) sont très approximatives. On attend des candidats des acquis plus solides.

Les candidats montrent une bonne maîtrise de Scratch, avec un exercice globalement bien réussi.

Épreuve écrite disciplinaire de français

1 - Organisation de l'épreuve, déroulement et harmonisation des corrections

L'épreuve écrite de français s'est déroulée le mardi 1^{er} avril 2025. Le barème et les éléments de correction académiques ont été élaborés lors de la commission d'entente le vendredi 4 avril 2025, puis présentés à l'ensemble des binômes de correcteurs et correctrices de l'académie le mardi 8 avril 2025 dans le cadre d'un webinaire.

2 – Statistiques et analyses :

A. Éléments statistiques

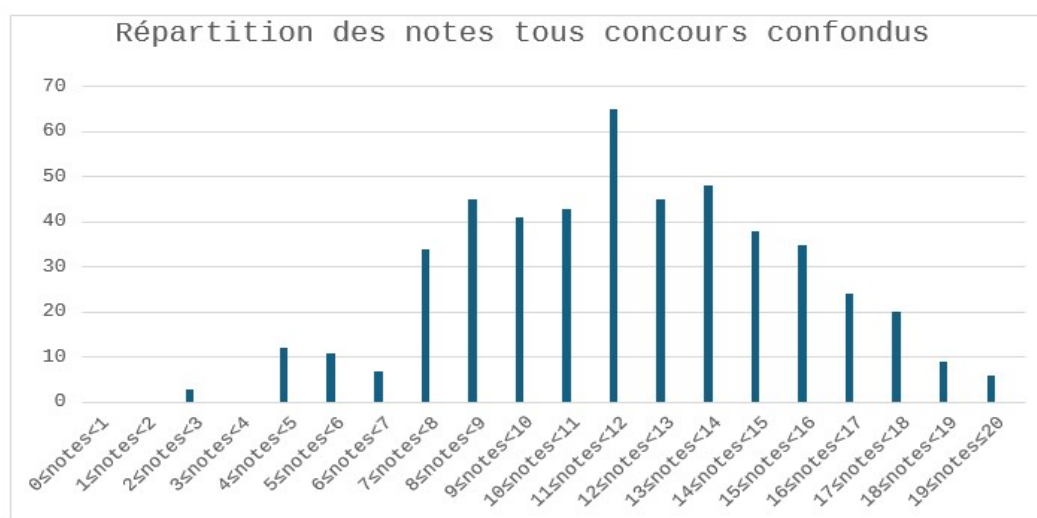
Les résultats globaux sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Nombre de copies	486
Moyenne (sur 20)	11,65
Écart-type	3,4
Minimum	2
Médiane	13,31
Maximum	20
Notes éliminatoires	16

La répartition des 486 copies est donnée dans les tableaux et le graphique ci-dessous :

Par intervalle	Nombre de copies	Pourcentage		Par intervalle	Nombre de copies	Pourcentage
$0 \leq \text{note} < 1$	0	0%		$10 \leq \text{note} < 11$	43	8,85%
$1 \leq \text{note} < 2$	0	0%		$11 \leq \text{note} < 12$	65	13,37%
$2 \leq \text{note} < 3$	3	0,62%		$12 \leq \text{note} < 13$	45	9,26%
$3 \leq \text{note} < 4$	0	0%		$13 \leq \text{note} < 14$	48	9,88%
$4 \leq \text{note} < 5$	12	2,47%		$14 \leq \text{note} < 15$	38	7,82%

$5 \leq \text{note} < 6$	11	2,26%	$15 \leq \text{note} < 16$	35	7,20%
$6 \leq \text{note} < 7$	7	1,44%	$16 \leq \text{note} < 17$	24	4,94%
$7 \leq \text{note} < 8$	34	7%	$17 \leq \text{note} < 18$	20	4,11%
$8 \leq \text{note} < 9$	45	9,26%	$18 \leq \text{note} < 19$	9	1,85%
$9 \leq \text{note} < 10$	41	8,44%	$19 \leq \text{note} \leq 20$	6	1,23%



B. Résultats comparés des cinq concours

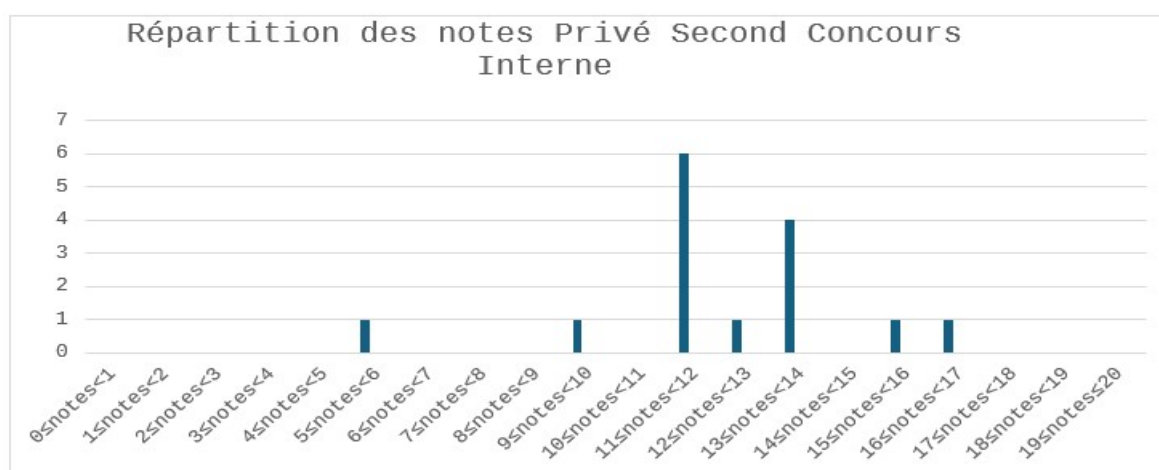
Les répartitions des notes de chacun des cinq concours sont rassemblées ci-après :

CONCOURS	Nombre de copies	Moyenne	Ecart -type	Min	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Max	Nombre d'éliminés
Public Externe	324	11,83	3,28	4,00	9,50	14,25	14,25	20	6
Public Second Concours interne	30	11,29	3,69	5,00	8,25	10,63	14,13	20	1
Public Troisième Concours	82	11,08	4,18	2,00	7,75	11,63	14,50	19,25	8
Privé Externe	35	11,41	3,27	2,25	8,75	11,75	14	17	1

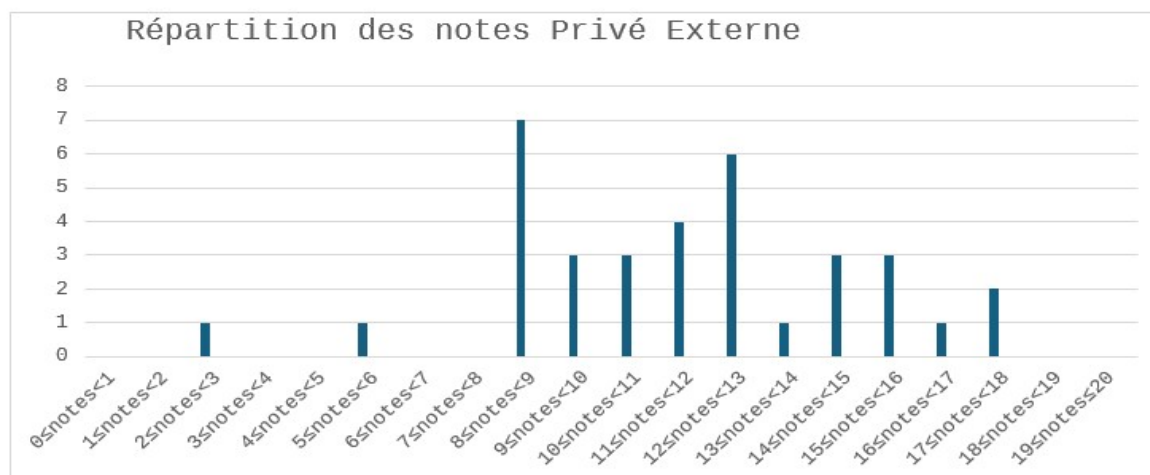
Privé Second Concours interne	15	12,08	2,54	5,50	11,25	11,75	13,75	16	0
-------------------------------------	----	--------------	------	------	-------	-------	-------	----	---

REPARTITION DES NOTES PAR CONCOURS :

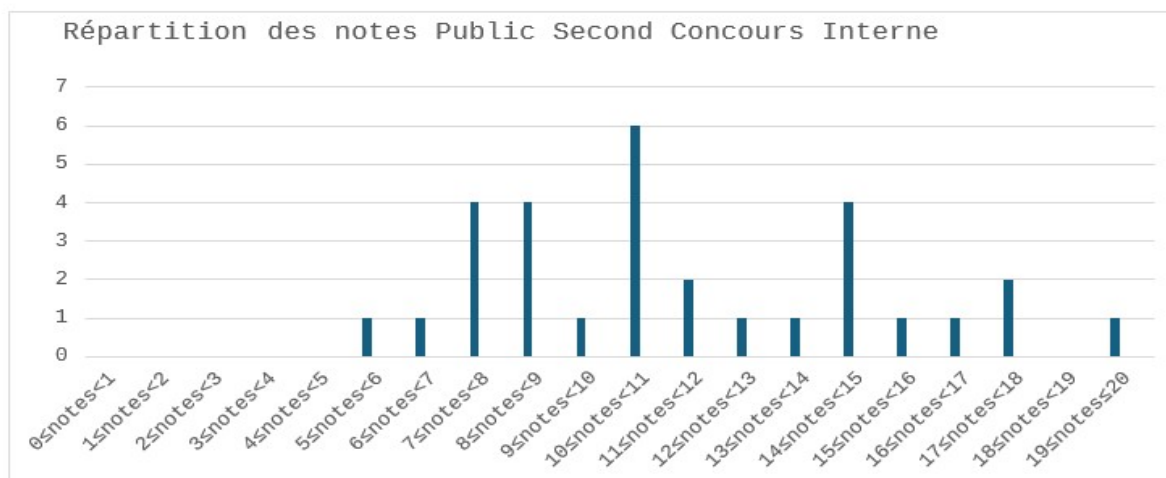
Privé Second Concours interne



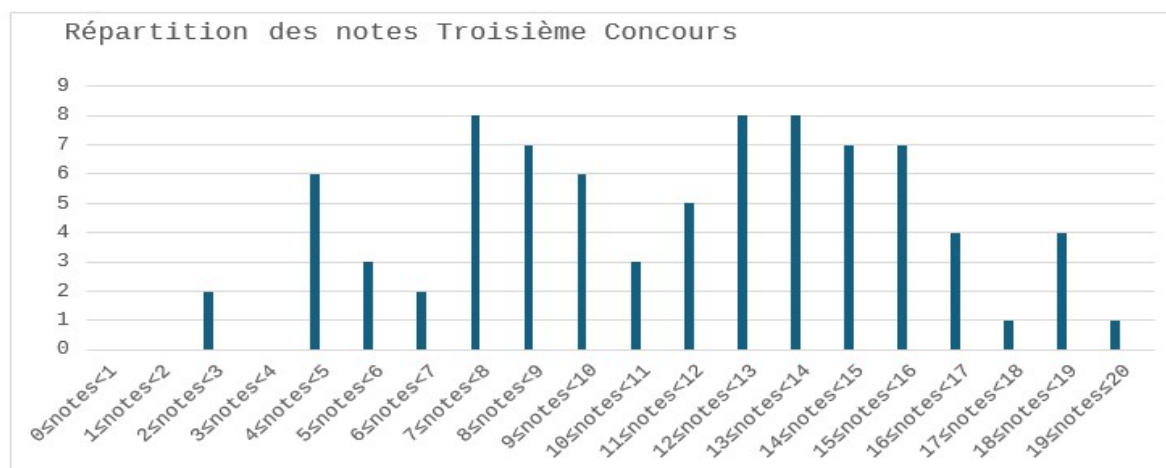
Privé Externe



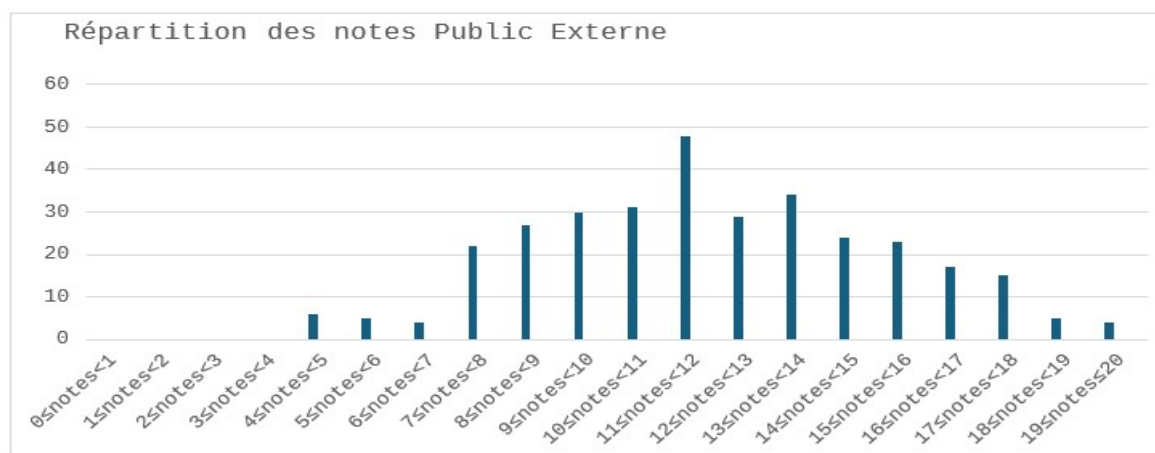
Public Second Concours interne



Public Troisième Concours



Public Externe



C. Analyse des résultats

Quelques données saillantes :

- Cette session 2025 est marquée par une baisse sensible du nombre de candidats ayant composé : 486 candidats cette année, contre 534 en 2024, et 509 en 2023, voire 667 en 2021.
- Si la moyenne est atteinte pour tous les concours, elle est en baisse par rapport à celle de 2024, et ce pour chaque concours : concours externe public - 2,04 ; second concours externe public - 1,46 ; troisième concours public - 1,09 ; interne privé - 1,81 ; second concours interne privé - 0,25.
- 16 candidats, ayant obtenu une note inférieure ou égale à 5, sont éliminés, soit 3,29 % de l'ensemble des candidats. Ils étaient 11 en 2024, soit 2% des candidats.
- 254 copies n'obtiennent pas la moyenne, soit 52,26 %.
- Aucun des trois exercices ne favorise ou ne pénalise les candidats comme en attestent les moyennes obtenues à chacun des concours :

CONCOURS	Moyenne Partie 1	Moyenne Partie 2	Moyenne Partie 3
Public Externe	5,34/8	1,70/3	4,77/9
Public Second Concours interne	4,85/8	1,78/3	4,64/9
Public Troisième Concours	4,81/8	1,80/3	4,46/9
Privé Externe	4,83/8	1,63/3	4,94/9
Privé Second Concours interne	4,85/8	1,88/3	5,33/9

3 – COMMENTAIRES SUR LE SUJET ET CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

A. Le sujet 2025 : présentation et attendus

Cette épreuve écrite d'une durée de 3 heures et de coefficient 1 s'appuie sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle est constituée de 3 parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, pour vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat, notée sur 8 points ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale, notée sur 3 points ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée avec réponse sous forme d'un développement, notée sur 9.

Cette année, le sujet portait sur un extrait de la nouvelle « Comment Wang-Fô fut sauvé », tirée des Nouvelles orientales de Marguerite Yourcenar, 1963. Le texte comptait 34 lignes.

Ce récit, situé dans la Chine du Moyen-Âge, met en lumière la relation entre le peintre Wang-Fô et son disciple Ling, tous deux confrontés à la fureur de l'Empereur ; la nouvelle interroge la

puissance de l'art, la frontière entre l'imaginaire et le réel, ainsi que la quête de salut par le détachement et la contemplation. L'extrait choisi est une réflexion sur les liens que l'art entretient avec le réel.

B. Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

L'épreuve repose sur un seul texte depuis la rénovation du sujet en 2022 ; c'est sur une compréhension juste et une interprétation personnelle et argumentée de ce texte que les candidats sont évalués. De même, concernant l'étude de la langue et le lexique, des réponses précises et justes sont attendues. Ces questions portant sur l'étude de la langue ont également une dimension stylistique et il est demandé aux candidats de réfléchir à la construction du discours, aux effets produits sur le lecteur par les choix d'écriture du texte.

Il est recommandé aux candidats de s'entraîner en temps limité : une bonne gestion du temps permet d'accorder à chacune des parties un temps équilibré. Produire des écrits d'une certaine longueur demande un entraînement régulier, par exemple à partir des annales du concours.

Les meilleures copies ne sont pas nécessairement les plus longues ; en revanche, elles sont claires et explicites et mettent en valeur la capacité de synthèse du candidat.

D'autre part, une présentation et une mise en page soignées favorisent la lecture, notamment en faisant apparaître les différentes parties grâce à des paragraphes séparés par des sauts de lignes. Tout effort de lisibilité met également en valeur la production du candidat : malgré l'essor du support informatique, on rappelle qu'il s'agit de recruter des professeurs des écoles, amenés dans les situations de classe quotidiennes à écrire à la main et à être lus par des élèves : une graphie lisible est tout aussi indispensable qu'une présentation soignée, les examinateurs ne pénalisant pas des ratures limitées et propres. Les copies étant scannées en vue de leur évaluation, une encre de couleur foncée est à utiliser pour la rédaction.

C. Étude de la langue

Cette partie de l'épreuve est discriminante et cible les connaissances linguistiques des candidats : grammaire, orthographe et conjugaison. Les connaissances attendues relèvent du niveau de fin de cycle 4 en français : il est donc indispensable que les candidats s'approprient les connaissances de ce programme, non seulement pour se démarquer, mais aussi pour maîtriser des connaissances et des capacités qui leur seront nécessaires pour enseigner efficacement l'étude de la langue dans les classes du premier degré. Des candidats se présentent avec un niveau manifestement très faible en grammaire, ce qui ne peut leur permettre d'accéder à l'admissibilité. Certaines copies montrent des défaillances sur des connaissances fondamentales, par exemple : natures et fonctions grammaticales, conjugaison (identification et valeur des temps), segmentation et analyse des propositions, identification des différents types de discours rapportés, principaux procédés de style et sensibilité aux effets produits par le texte littéraire... Rappelons qu'il n'y a pas de « question piège » et qu'une préparation rigoureuse peut permettre aux candidats de s'assurer un maximum de points, sans passer trop de temps sur cette partie de l'épreuve.



Une lecture attentive de la consigne et une attention à la partie dans laquelle se situe la question permettent non seulement de répondre à l'ensemble des attentes mais aussi de ne pas perdre de temps dans la rédaction de réponses non attendues ; il est recommandé aux candidats de s'en tenir strictement à la consigne pour gagner en efficacité et en clarté. À l'inverse, quand un classement est exigé, son absence est lourdement pénalisée. Les candidats gagnent à utiliser un tableau, un schéma, des puces pour présenter leur classement ou certaines réponses sans que cet usage ne soit à systématiser pour toutes les réponses. Plus généralement, une réponse structurée gagne en lisibilité et permet de répondre à l'ensemble des attentes ; en outre, le correcteur identifie ainsi plus aisément les connaissances réelles du candidat.

D. Lexique et compréhension lexicale

L'ensemble des conseils formulés concernant l'étude de la langue valent aussi pour l'étude du lexique. Son utilisation en contexte linguistique est conditionnée aux usages morphosyntaxiques de la langue française. Nous invitons les candidats à penser les deux premières parties comme coordonnées et complémentaires. Le lexique français est à ce point riche qu'il paraît délicat de prétendre le connaître exhaustivement. Néanmoins, la fréquentation de textes de siècles, d'univers et de genres littéraires variés permet d'étendre son lexique. De même, l'usage récurrent, voire systématique, d'outils comme le dictionnaire de langue ou d'étymologie rend possible la construction savante et ordonnée d'un répertoire de mots. Il est également attendu des candidats qu'ils connaissent les modes de développement du lexique du français : emprunts aux autres langues, dérivation affixale ou parasynthétique, néologismes... De surcroît, une réflexion sur la polysémie d'un mot questionne les usages littéraires du lexique et offre donc une lecture approfondie des textes d'auteurs.

E. Réflexion et développement

La troisième partie de l'épreuve vérifie la capacité des candidats à proposer une réflexion structurée et argumentée à partir d'une question suscitée par le texte. Ce questionnement interroge également la compréhension de celui-ci et son appropriation personnelle.

- Si la juste compréhension du texte demeure indispensable, il reste qu'un propos qui se contenterait de le paraphraser, même s'il manifeste la compréhension littérale, ne répondra pas pleinement aux exigences de l'exercice. Les candidats sont invités à porter un regard critique sur le texte proposé dans le sujet et mettre en perspective la singularité du point de vue délivré. Pour cela, une bonne maîtrise de certains outils d'analyse littéraire (genre littéraire, narrateur, personnage, registres, tonalités...) s'avère précieuse.
- En ce qui concerne la construction du développement, la formulation d'une problématique demeure indispensable : le traitement de cette interrogation s'illustre dans la construction du plan personnel qui structure le propos et qui est explicité. Le questionnement posé permet d'appréhender pleinement la richesse du sujet et des éléments de réponse sont explicitement proposés dans la conclusion.
- Une introduction ouvre le propos : il est conseillé de rester concis. Il s'agit de présenter le sujet, ses enjeux et les grandes étapes de la réflexion. Le développement permettra l'élaboration d'une réponse approfondie et nuancée à la question posée. Le texte présent dans le sujet peut servir de point de référence autour duquel les candidats proposent plusieurs



arguments en veillant à les lier syntaxiquement de manière cohérente. Les plans dialectiques ou thématiques sont acceptés, pour peu que le discours soit construit de manière cohérente, progressive et logique. Les arguments sont illustrés par des exemples tirés non seulement du texte-source mais également des connaissances personnelles des candidats.

- Les citations, qu'elles soient issues du texte présent dans le sujet, ou qu'elles concernent des apports personnels, sont insérées dans le propos. Une rédaction fluide privilégie les citations courtes. Des références précises et explicites aux textes étayent plus efficacement les propos du candidat qu'une longue citation et laissent davantage de place à l'analyse qui demeure l'essentiel lorsque l'on convoque un texte. Pour éclairer la pertinence de la citation, le candidat peut proposer une très brève contextualisation de son origine. Il explicite ainsi le choix de cette citation, ou référence, au regard de l'idée soutenue.
- La conclusion s'appuie sur une synthèse du développement afin d'apporter une réponse explicite à la problématique. Sans être un attendu, l'ouverture, ou tout élargissement du champ de la réflexion, est accepté dans la mesure où il étoffe la conclusion avec pertinence, voire élégance.
- L'utilisation de connecteurs logiques met en valeur le cheminement de la pensée et rend le raisonnement plus lisible. Les liens d'opposition ou de continuité entre les arguments et les exemples sont ainsi mis en relief.
- La rédaction de l'introduction et de la conclusion, même brèves, doit bénéficier d'une attention toute particulière de la part du candidat.
- Il est inutile de rapporter tous les propos à la pédagogie : il n'y a pas d'attendus pédagogiques systématiques dans cette partie de l'épreuve.
- Enfin, concernant la qualité de la langue écrite, une bonne gestion du temps permet une relecture attentive, voire plusieurs relectures portant sur des points précis : accords, ponctuation, accents, notamment. Les candidats veilleront à soigner leur graphie, conscients de son caractère modélisant dans la classe. Le niveau de langue doit également correspondre aux attentes d'un concours qui vise à recruter des professeurs des écoles : tout registre inadapté dessert le propos des candidats.

En conclusion, les meilleures copies manifestent des qualités de méthode, une réflexion pertinente, une bonne maîtrise des outils d'analyse littéraire, une capacité à s'exprimer clairement. Elles mettent en œuvre des références littéraires et culturelles riches et propres à éclairer le sujet. Dans cette troisième partie, les qualités rédactionnelles ont contribué à discriminer les copies entre elles.



Épreuves écrites d'application

- Sciences et technologie

Statistiques de l'épreuve et analyse

Le nombre de candidats ayant participé à cette épreuve est de 223 (228 en 2024, 219 en 2023), répartis sur 5 concours.

	Public externe	Privé externe	3ème concours	Second concours interne public	Second concours interne privé
Moyenne	11,19	8,88	10,60	7,95	8,06
Distribution des notes	5,25 - 18	5 - 14,25	5,50 - 17	5,75 - 10,25	6,75 - 10,25
Nombre de candidats	166	12	31	10	4

Moyenne tous concours 2025 : 9,34

Moyenne tous concours 2024 : 13,28 Moyenne tous concours 2023 : 12,79

Analyse de l'épreuve

En considérant les résultats de l'épreuve sciences et technologie des 5 concours, on observe que les candidats ont rencontré certaines difficultés à cerner les attendus du sujet cette année. La moyenne (**9,34**) est de 3,94 points en dessous de celle de l'année 2024 (13,28) et de 3,45 points en dessous de celle de l'année 2023.

Les candidats du concours externe public ont cependant mieux réussi l'épreuve que les candidats des autres concours, ils ont obtenu la moyenne de 11,19 avec une distribution de notes allant de 5,25 à 18. Près de la moitié des candidats ont obtenu la moyenne (82 candidats sur 166). La différence entre les résultats du concours public externe et les résultats des autres concours est très marquée (si l'on compare notamment à l'année précédente, où seuls les candidats du second concours interne privé avaient eu plus de difficulté que les autres candidats). Notons cependant que le nombre de candidats inscrits pour certains concours est très faible.

Le sujet avait pour thème « Une expédition scientifique dans l'océan Austral » et était constitué de trois parties. La partie n° 1 proposait des questions de technologie, la partie n° 2 de physique et chimie, la partie n° 3 de sciences de la vie et de la Terre, avec un équilibre entre des questions de connaissance et de didactique et pédagogie.

Des différences significatives de réussite aux questions sont observées entre les trois parties du sujet.

La **partie 1** « une station scientifique écologique grâce aux innovations technologiques » a été relativement bien traitée par la majorité des candidats (moyenne : 4,6/7). Les réponses aux questions étaient facilement identifiables dans les documents, cependant, des points sont perdus en raison de réponses partielles et d'un manque de développement.

La **partie 2** « une station scientifique pour étudier l'eau dans l'océan Antarctique » a posé un certain nombre de difficultés à de nombreux candidats. La moyenne obtenue pour cette partie est de 1,92/6. Les notions sur la composition d'un atome et d'un ion sont fréquemment non maîtrisées, les calculs de poids confus ou erronés (utilisation de la masse volumique de l'eau, de la hauteur du pôle, résultat faux de la



ACADÉMIE
DE DIJON

Liberté
Égalité
Fraternité

multiplication en raison d'une erreur dans la transformation des unités), l'expérience de désalination de l'eau de mer est souvent non connue ou/et mal interprétée, le cycle de l'eau est confus pour plusieurs candidats. Certains candidats n'ont pas su proposer de réponses à de nombreuses questions de cette seconde partie.

La **partie 3** « une opportunité pour étudier les écosystèmes marins » est également moyennement réussie avec une moyenne de 2,84/7. Les réponses aux questions de cette partie sont souvent approximatives ou erronées (les différences entre météorologie et climat sont mal connues, l'analyse de l'erreur de construction du graphique est partielle, l'effet de serre, son origine, les gaz à effet de serre, le cycle du carbone présentés de manière souvent confuse).

Sur cette épreuve, les connaissances scientifiques ne semblent pas assez maîtrisées. Beaucoup de candidats n'ont pas été assez précis dans leurs réponses, le vocabulaire disciplinaire n'est pas suffisamment maîtrisé. Quelques copies montrent un niveau scientifique fragile à très fragile.

Pour les questions didactiques et pédagogiques, les propositions sont très inégales. On observe qu'environ un tiers des candidats ont fait des propositions pédagogiques pertinentes. Certains candidats proposent des séances relativement abouties, d'autres font des propositions irréalistes dans un contexte de classe élémentaire.

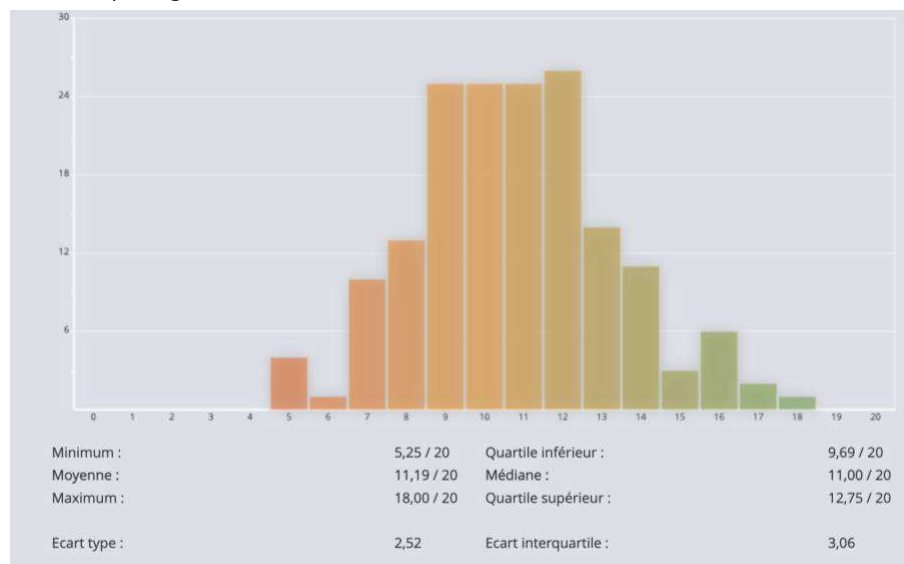
D'une manière générale, les correcteurs soulignent n'avoir croisé que très peu de bonnes copies dans lesquelles les candidats montrent à la fois de solides connaissances scientifiques, une bonne analyse des documents et du bon sens. Certains candidats ont montré de vraies compétences pédagogiques, mais les connaissances scientifiques étaient en dessous du niveau attendu.

Les réussites sont généralement sur les questions portant sur la lecture d'un schéma, l'identification des compétences travaillées par les élèves, l'identification des erreurs des élèves, les activités pédagogiques à mettre en place, la programmation. Les questions 11 et 12 (connaissance des atomes et des ions), 15 (expérience de désalination de l'eau de mer), 16 (différence météorologie climat), 17 (définir les termes « croire » et « savoir », puis indiquer comment amener l'élève et la classe à faire la différence), 22 (citer deux gaz à effet de serre) semblent avoir été celles ayant posé le plus de difficultés.

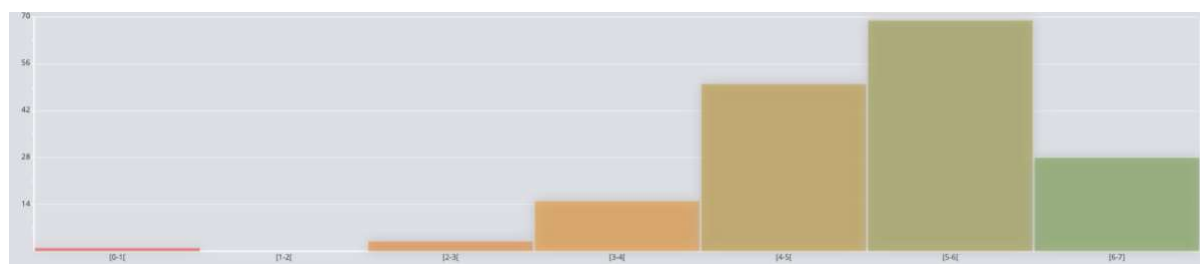
On souligne enfin que de trop nombreuses copies comportent un nombre important de fautes d'orthographe et des erreurs de syntaxe.

Public externe :

Statistiques générales

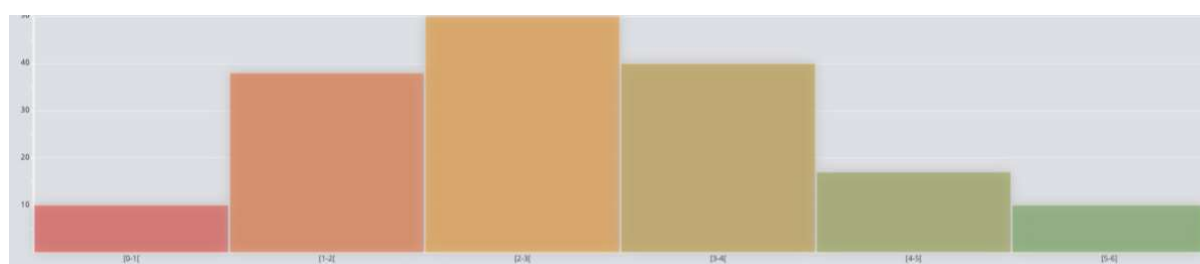


Partie 1 : « Une station scientifique écologique grâce aux innovations technologiques »



Nombre de copies	166 / 166
Copies non traitées	0 / 166
En dessous de la moyenne	69
Au dessus de la moyenne	97
Minimum	0,25 / 7
Moyenne	4,98 / 7
Maximum	6,75 / 7
Ecart type	0,95
Quartile inférieur	4,50 / 7
Médiane	5,00 / 7
Quartile supérieur	5,63 / 7
Ecart interquartile	1,13

Partie 2 : « Une station scientifique pour étudier l'eau dans l'océan Antarctique »



Nombre de copies	165 / 166
Copies non traitées	1 / 166
En dessous de la moyenne	86
Au dessus de la moyenne	79
Minimum	0,00 / 6
Moyenne	2,69 / 6
Maximum	5,75 / 6
Ecart type	1,26
Quartile inférieur	1,63 / 6
Médiane	2,63 / 6
Quartile supérieur	3,50 / 6
Ecart interquartile	1,88

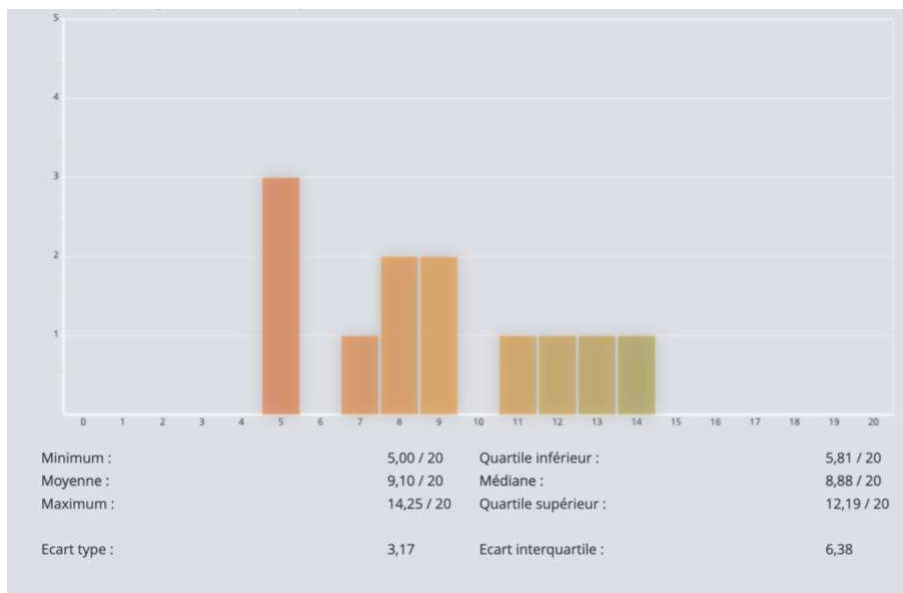
Partie 3 : « Une opportunité pour étudier les écosystèmes marins »



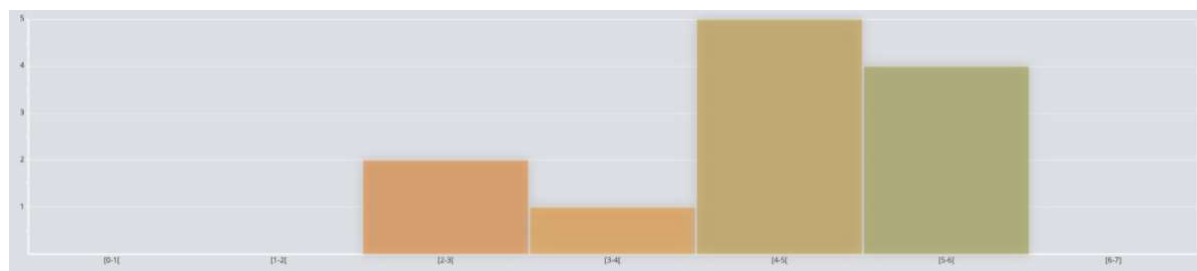
Nombre de copies	165 / 166
Copies non traitées	1 / 166
En dessous de la moyenne	85
Au dessus de la moyenne	80
Minimum	0,63 / 7
Moyenne	3,51 / 7
Maximum	6,75 / 7
Ecart type	1,20
Quartile inférieur	2,50 / 7
Médiane	3,50 / 7
Quartile supérieur	4,25 / 7
Ecart interquartile	1,75

Privé externe :

Statistiques générales

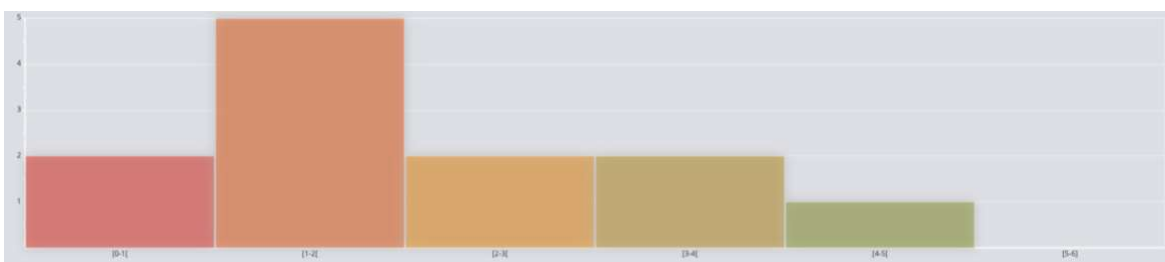


Partie 1 : « Une station scientifique écologique grâce aux innovations technologiques »



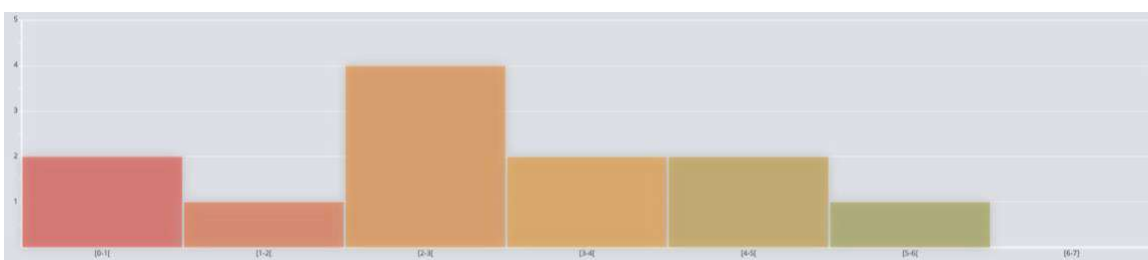
Nombre de copies	12 / 12
Copies non traitées	0 / 12
En dessous de la moyenne	6
Au dessus de la moyenne	6
Minimum	2,75 / 7
Moyenne	4,30 / 7
Maximum	5,50 / 7
Ecart type	0,94
Quartile inférieur	3,44 / 7
Médiane	4,38 / 7
Quartile supérieur	5,22 / 7
Ecart interquartile	1,78

Partie 2 : « Une station scientifique pour étudier l'eau dans l'océan Antarctique »



Nombre de copies	12 / 12
Copies non traitées	0 / 12
En dessous de la moyenne	7
Au dessus de la moyenne	5
Minimum	0,13 / 6
Moyenne	2,09 / 6
Maximum	4,75 / 6
Ecart type	1,44
Quartile inférieur	1,00 / 6
Médiane	1,69 / 6
Quartile supérieur	3,44 / 6
Ecart interquartile	2,44

Partie 3 : « Une opportunité pour étudier les écosystèmes marins »





ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

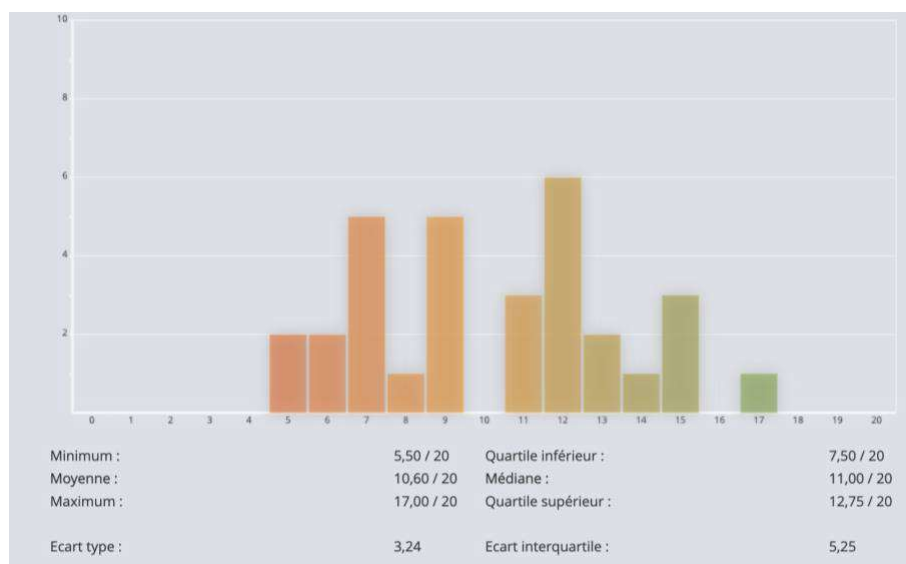
Nombre de copies	12 / 12
Copies non traitées	0 / 12
En dessous de la moyenne	6
Au dessus de la moyenne	6

Minimum	0,50 / 7
Moyenne	2,66 / 7
Maximum	5,13 / 7
Ecart type	1,43

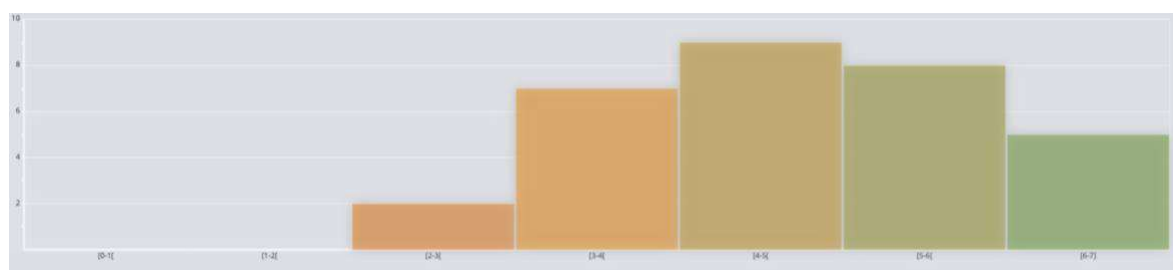
Quartile inférieur	1,44 / 7
Médiane	2,56 / 7
Quartile supérieur	3,84 / 7
Ecart interquartile	2,41

3ème concours :

Statistiques générales



Partie 1 : « Une station scientifique écologique grâce aux innovations technologiques »



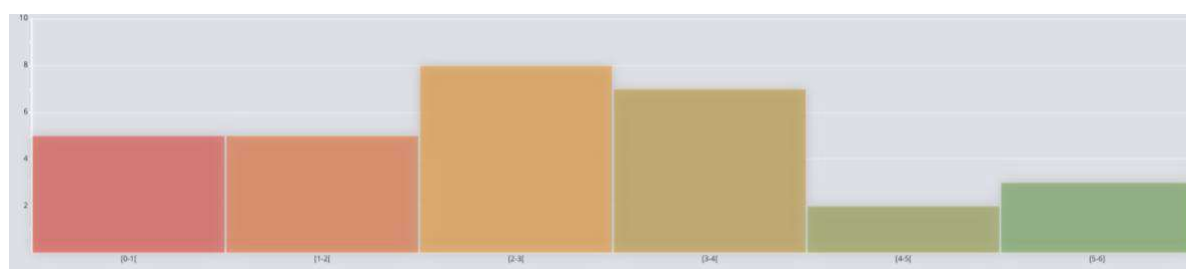


ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

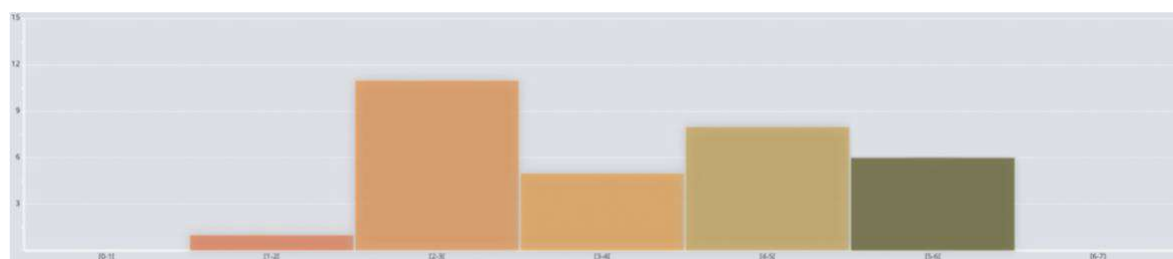
Nombre de copies	31 / 31
Copies non traitées	0 / 31
En dessous de la moyenne	17
Au dessus de la moyenne	14
Minimum	2,38 / 7
Moyenne	4,52 / 7
Maximum	6,13 / 7
Ecart type	1,06
Quartile inférieur	3,75 / 7
Médiane	4,38 / 7
Quartile supérieur	5,38 / 7
Ecart interquartile	1,63

Partie 2 : « Une station scientifique pour étudier l'eau dans l'océan Antarctique »



Nombre de copies	30 / 31
Copies non traitées	1 / 31
En dessous de la moyenne	14
Au dessus de la moyenne	16
Minimum	0,00 / 6
Moyenne	2,57 / 6
Maximum	5,63 / 6
Ecart type	1,51
Quartile inférieur	1,47 / 6
Médiane	2,69 / 6
Quartile supérieur	3,56 / 6
Ecart interquartile	2,09

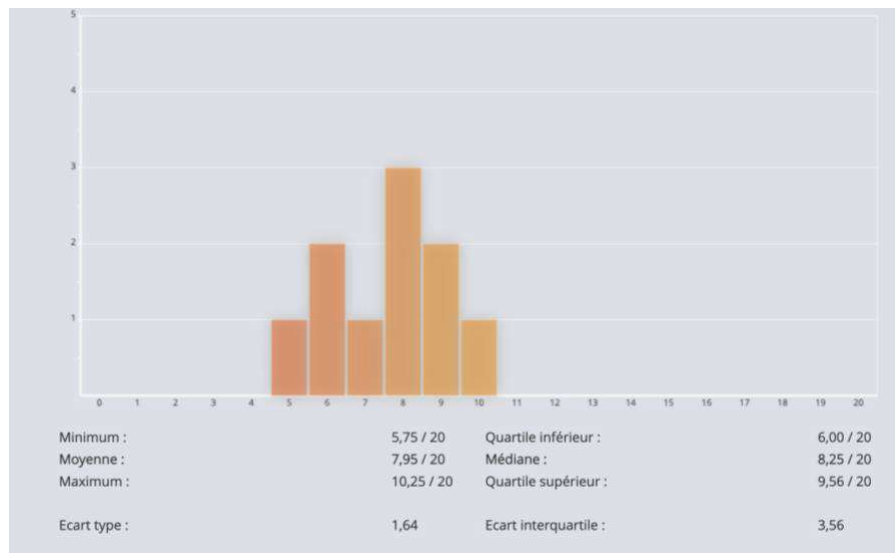
Partie 3 : « Une opportunité pour étudier les écosystèmes marins »



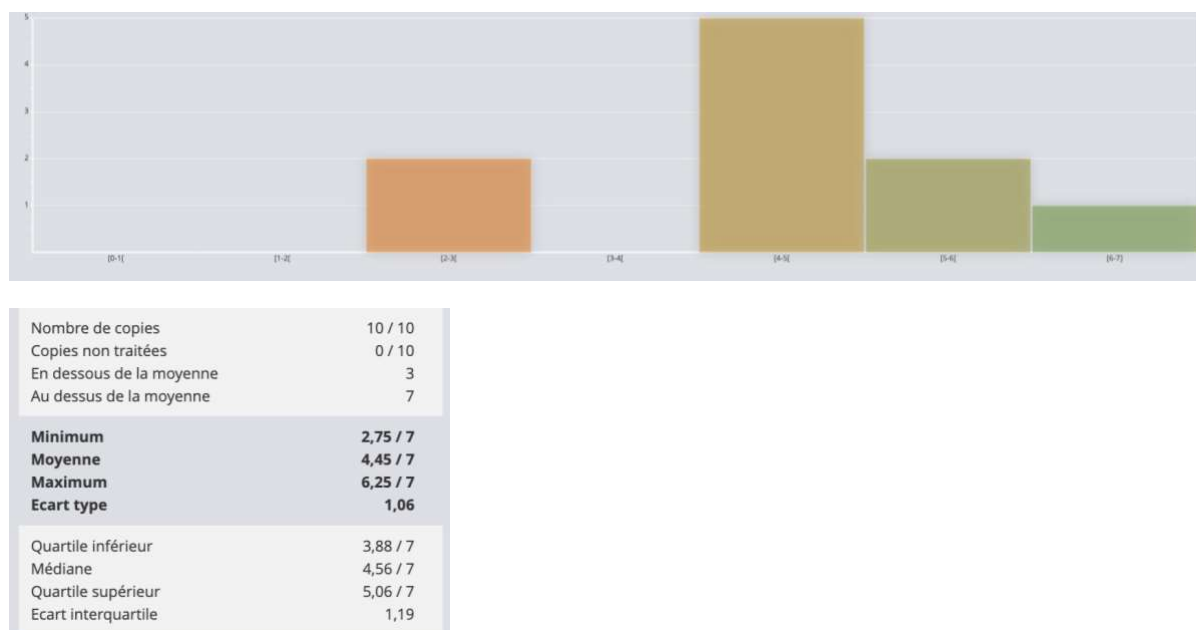
Nombre de copies	31 / 31
Copies non traitées	0 / 31
En dessous de la moyenne	15
Au dessus de la moyenne	16
Minimum	1,13 / 7
Moyenne	3,55 / 7
Maximum	5,50 / 7
Ecart type	1,26
Quartile inférieur	2,25 / 7
Médiane	3,75 / 7
Quartile supérieur	4,75 / 7
Ecart interquartile	2,50

2nd concours interne public :

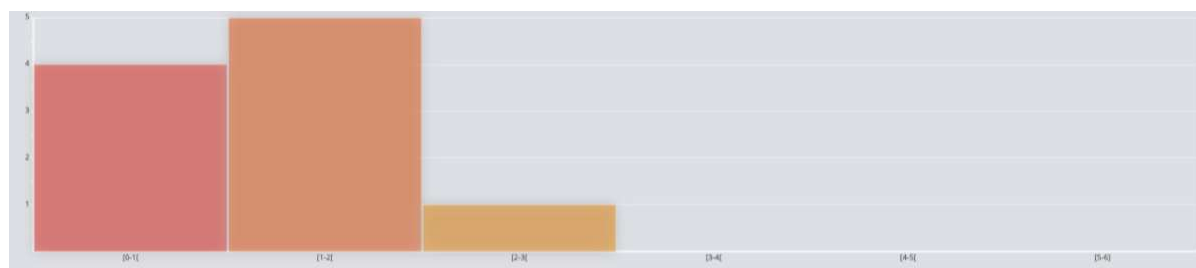
Statistiques générales



Partie 1 : « Une station scientifique écologique grâce aux innovations technologiques »



Partie 2 : « Une station scientifique pour étudier l'eau dans l'océan Antarctique »



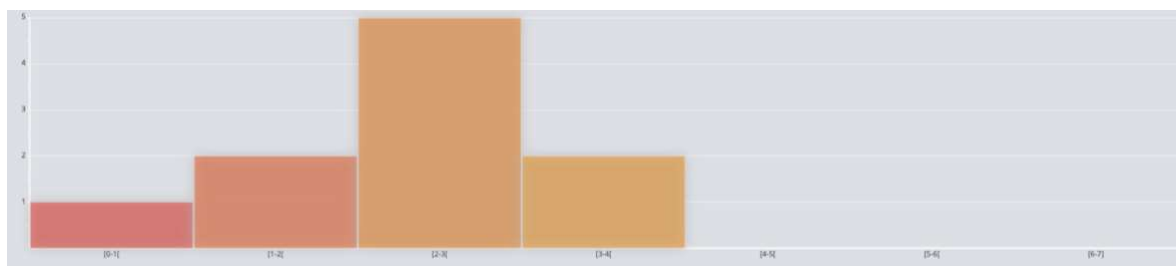


ACADÉMIE
DE DIJON

Liberté
Égalité
Fraternité

Nombre de copies	10 / 10
Copies non traitées	0 / 10
En dessous de la moyenne	5
Au dessus de la moyenne	5
Minimum	0,50 / 6
Moyenne	1,23 / 6
Maximum	2,00 / 6
Ecart type	0,56
Quartile inférieur	0,78 / 6
Médiane	1,13 / 6
Quartile supérieur	1,75 / 6
Ecart interquartile	0,97

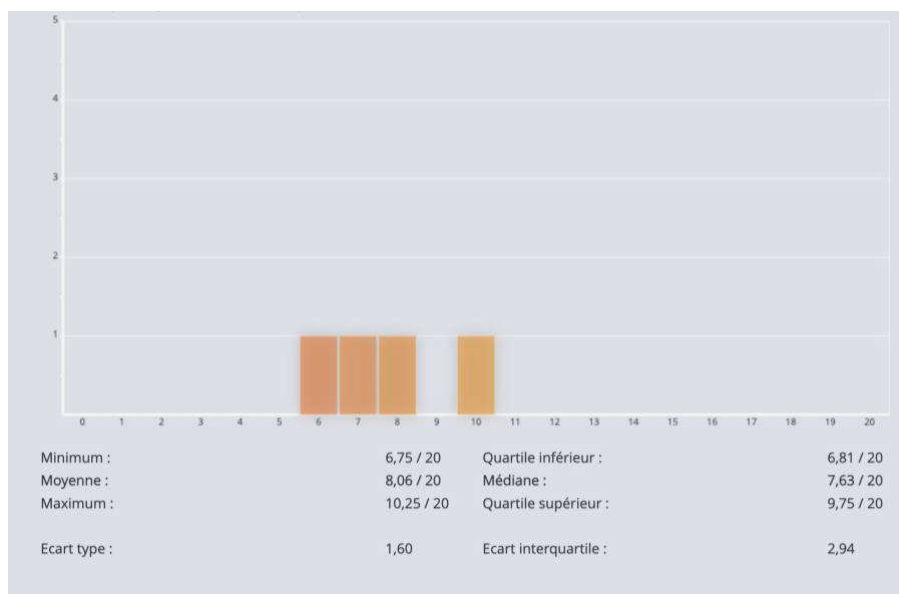
Partie 3 : « Une opportunité pour étudier les écosystèmes marins »



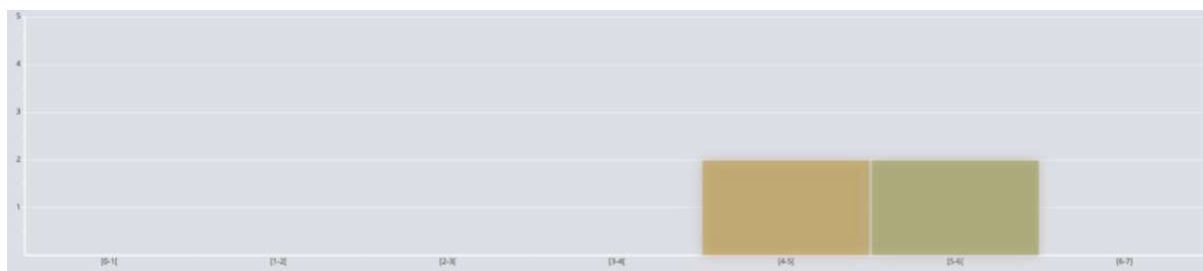
Nombre de copies	10 / 10
Copies non traitées	0 / 10
En dessous de la moyenne	4
Au dessus de la moyenne	6
Minimum	0,38 / 7
Moyenne	2,24 / 7
Maximum	3,50 / 7
Ecart type	0,88
Quartile inférieur	1,72 / 7
Médiane	2,38 / 7
Quartile supérieur	2,84 / 7
Ecart interquartile	1,13

2nd concours interne privé :

Statistiques générales



Partie 1 : « Une station scientifique écologique grâce aux innovations technologiques »

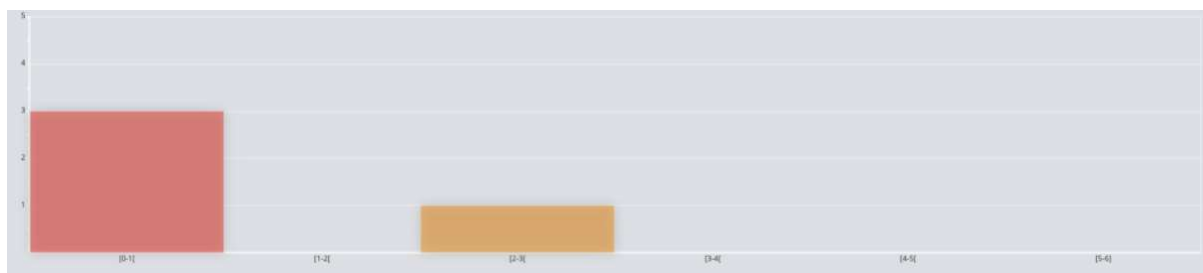


Nombre de copies	4 / 4
Copies non traitées	0 / 4
En dessous de la moyenne	2
Au dessus de la moyenne	2

Minimum	4,25 / 7
Moyenne	4,78 / 7
Maximum	5,25 / 7
Ecart type	0,44

Quartile inférieur	4,34 / 7
Médiane	4,81 / 7
Quartile supérieur	5,19 / 7
Ecart interquartile	0,84

Partie 2 : « Une station scientifique pour étudier l'eau dans l'océan Antarctique »

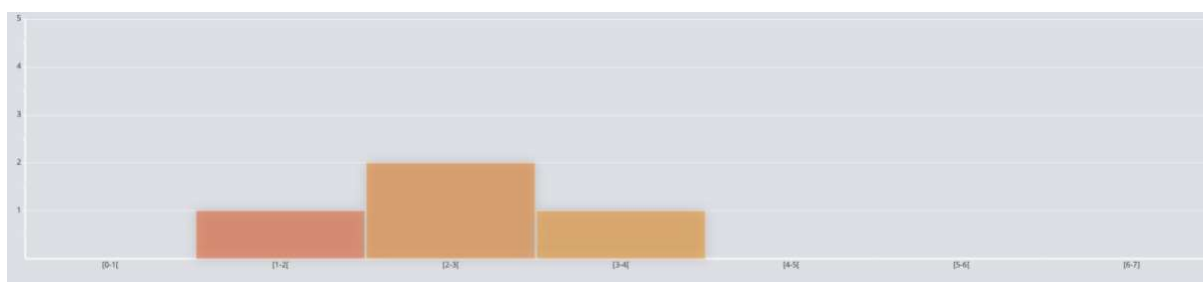


Nombre de copies	4 / 4
Copies non traitées	0 / 4
En dessous de la moyenne	3
Au dessus de la moyenne	1

Minimum	0,38 / 6
Moyenne	1,00 / 6
Maximum	2,38 / 6
Ecart type	0,93

Quartile inférieur	0,41 / 6
Médiane	0,63 / 6
Quartile supérieur	1,97 / 6
Ecart interquartile	1,56

Partie 3 : « Une opportunité pour étudier les écosystèmes marins »





**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nombre de copies	4 / 4
Copies non traitées	0 / 4
En dessous de la moyenne	2
Au dessus de la moyenne	2

Minimum	1,00 / 7
Moyenne	2,22 / 7
Maximum	3,13 / 7
Ecart type	0,94

Quartile inférieur	1,25 / 7
Médiane	2,38 / 7
Quartile supérieur	3,03 / 7
Ecart interquartile	1,78

Le sujet 2025 : présentation et attendus

Les pistes de réponses attendues pour le sujet 2025 sont indiquées ci-dessous *en italique*, après chaque question



EST STC 1

SESSION 2025

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Concours externe - Concours externe spécial langue régionale - Troisième concours
Second concours interne - Concours interne spécial langue régionale

Troisième épreuve d'admissibilité

Épreuve écrite d'application dans le domaine des Sciences et technologie

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

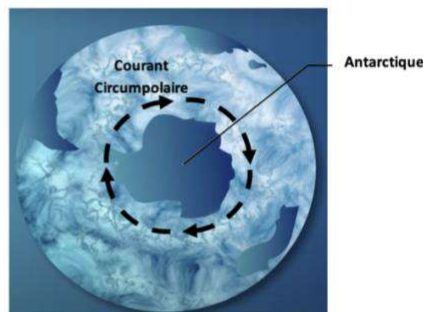
Durée : 3 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Une expédition scientifique dans l'océan Austral

Introduction

2025 sera « l'année de la mer » en France et Nice accueillera la 3^e Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour les océans. Alors que ces derniers recouvrent environ 71 % de la surface terrestre et hébergent la majorité des espèces vivantes de notre planète, ils restent encore méconnus, notamment l'océan Austral. Son courant circumpolaire et les vents puissants qui l'accompagnent en font un océan difficile d'accès et peu exploré, lui qui est pourtant un acteur majeur du climat.



Source : adaptée depuis
<https://www.cnrs.fr/endirectdeslabos/>



Station scientifique dérivante Polar POD
(Source : <https://www.polarpod.fr/>)

C'est à ce manque de données que souhaite répondre Jean-Louis Étienne, explorateur français devenu spécialiste des régions polaires. Il organise une expédition « digne de Jules Verne » pour explorer cet océan.

Le Polar POD est imaginé et conçu pour servir de station internationale d'étude dans l'océan Austral, tout autour de l'Antarctique. Il recueillera *in situ* des données et des observations en dérivant dans le courant circumpolaire durant deux ans.

Source : <https://www.polarpod.fr/fr>

L'embarcation, dotée de différents outils de mesure, permettra, par sa capacité d'écoute passive, d'inventorier la faune par hydrophones, d'analyser la composition chimique de l'eau ainsi que de vérifier des mesures satellites (la couleur des océans pour repérer la richesse biologique, la hauteur des vagues...).

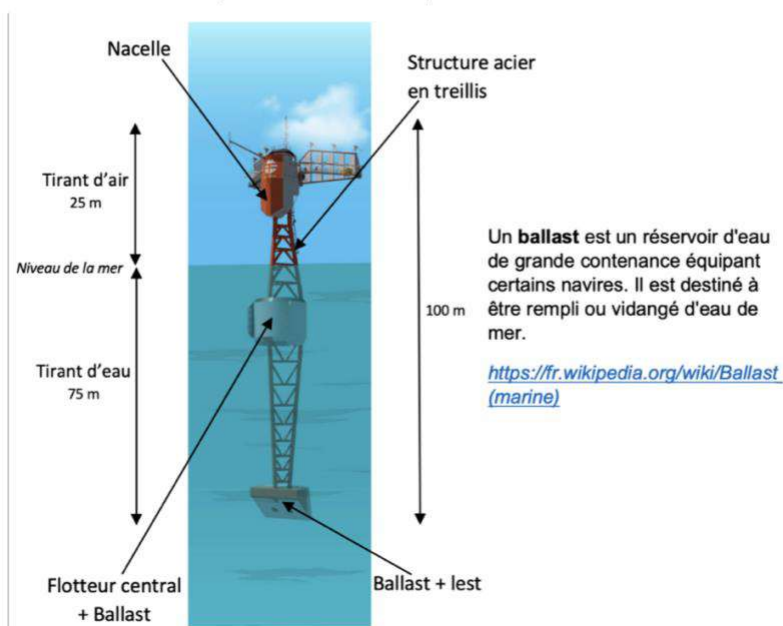
En s'appuyant sur le programme d'enseignement des sciences et technologie à l'école primaire, ce sujet propose d'illustrer quelques aspects scientifiques et technologiques du projet Polar Pod.

- Les parties et sous parties sont largement indépendantes.
- Le sujet comporte des questions de nature didactique ou pédagogique, repérées par un astérisque (*).
- Le jury tiendra compte dans la notation de l'épreuve de la maîtrise de la langue française du candidat.
- Le barème des différentes parties est donné à titre indicatif.

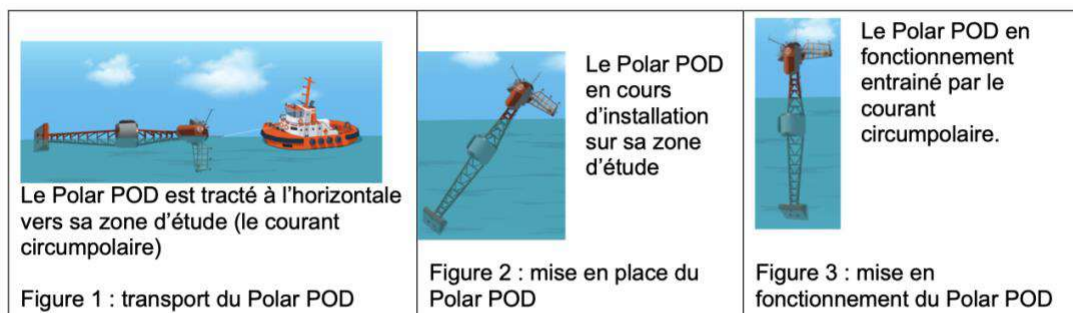
PARTIE 1. Une station scientifique écologique grâce aux innovations technologiques

A. Une structure adaptée à son environnement

Pour explorer cet océan de tempêtes, que les marins ont baptisé les « cinquantièmes hurlants », l'exploit est avant tout technologique. Le Polar POD est bien plus stable qu'un navire traditionnel. Pour échapper à l'agitation des vagues, il faut un navire avec un fort tirant d'eau¹ pris dans les eaux stables profondes et une faible surface à l'impact des vagues. Avec un tirant d'eau de 75 mètres, ce « navire vertical » est très stable (**documents 1 et 2**).



Document 1 — Illustration du Polar Pod (Source : adaptée depuis <https://www.polarpod.fr/>)



Document 2 — Illustrations de l'installation du Polar POD sur la zone d'étude (Source : adaptée depuis <https://www.polarpod.fr/>)

Question 1

À l'aide des **documents 1 et 2**, expliquer le rôle des ballasts et du flotteur pendant la mise en place du Polar POD (**figure 2** du **document 2**).

¹ Le tirant d'eau est la hauteur de la partie immergée d'un bateau. Il correspond à la distance verticale entre la ligne de flottaison et le point le plus bas du bateau (voir Document 1).

Pour cette question 1, on attendait les explications suivantes :

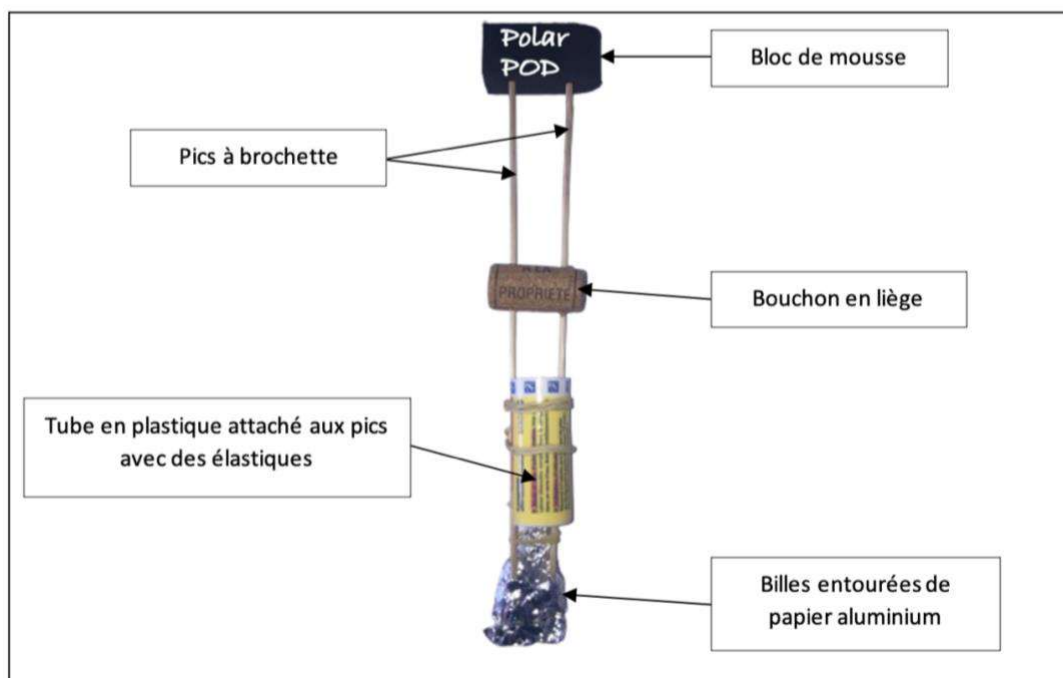
- Pour passer de la position horizontale à verticale, on remplit le ballast d'eau qui, aidé du lest, fait basculer le Polar Pod par effet de levier.
- Le flotteur assure la flottaison de l'ensemble

Question 2

À l'aide du **document 1**, expliquer le choix retenu d'une structure en treillis pour le Polar Pod.

La structure en treillis permet d'assurer la rigidité du Polar Pod, elle limite la prise au vent et réduit la résistance aux vagues (elle offre une faible surface à l'impact des vagues, ce qui lui permet d'échapper à l'agitation des vagues).

Un enseignant propose à des élèves de CM2 de réaliser une maquette du polar POD pour vérifier son fonctionnement. Le matériel à utiliser est à choisir parmi cette liste : pics à brochette en bois, bouchons en liège, tubes en plastique, bloc de mousse, bloc de polystyrène, billes, élastiques, papier aluminium.



Document 3 — Maquette du Polar POD

Question 3*

En s'inspirant du **document 3**, proposer une activité pédagogique réalisable avec 24 élèves de CM2 permettant de travailler les compétences suivantes du programme (en **annexe 1**) :

- Organiser le travail de réalisation d'une maquette ;
- Réaliser des maquettes simples pour matérialiser une solution.

Préciser l'organisation au sein de la classe, le matériel retenu et l'évaluation de la réalisation.



Pour cette question, toute proposition cohérente était acceptée. Par exemple :

- *Organisation au sein de la classe :*
 - *Répartition des élèves par groupe (2 à 4 élèves).*
 - *Organiser la classe en îlots.*
- *Matériel retenu : 1 aquarium minimum pour l'ensemble de la classe pour tester les prototypes, Une mallette contenant tout le matériel (mousse, élastiques, pics ...) pour chaque groupe. 1 photo de la maquette.*
- *Durée : 1H30 ou 2H.*
- *1 période de réalisation de la maquette.*
- *1 période de test et réglage.*
- *Validation de la solution*

B. La vie à bord d'un navire zéro émission

Le Polar POD est un vaisseau écologique². Entraîné par le courant circumpolaire Antarctique, il aura un impact très limité sur l'environnement. La nacelle située à quinze mètres au-dessus de la surface de la mer est équipée pour héberger huit personnes avec six mois d'autonomie.

Pour alimenter les équipements scientifiques, l'éclairage, les télécommunications, l'informatique, le dessalement d'eau de mer, l'eau chaude et la cuisine, la production d'électricité sera assurée par six éoliennes de puissance 3,2 kW et des cellules photovoltaïques.

L'électricité est stockée dans deux packs de batteries lithium-ion de 50 kWh chacun.



Document 4 — Les différents objectifs du développement durable
(Source : <https://www.agenda-2030.fr>)

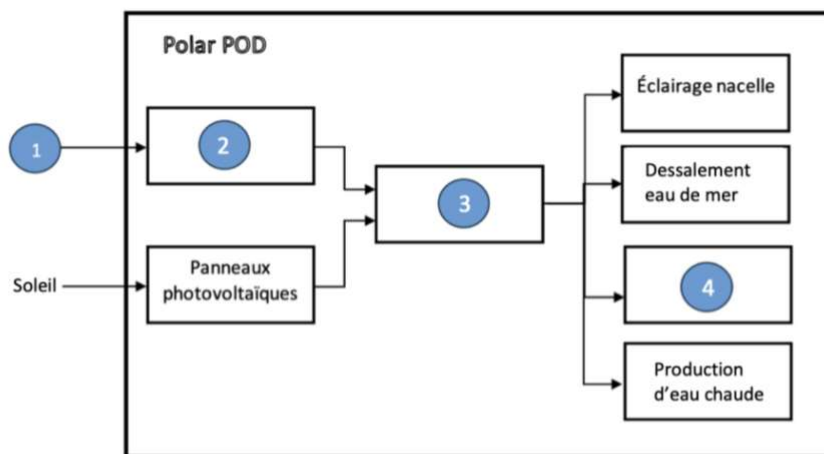
Question 4

Expliquer comment le Polar POD répond à l'objectif n° 7 de développement durable : « *Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable* » (document 4).

Il était attendu que le candidat explique que le polar POD utilise des sources énergies propres :

- *pour la production d'électricité (vent et soleil) avec panneaux photovoltaïques et éoliennes ;*
- *pour se propulser (courant marin).*

D'autres réponses cohérentes ont été acceptées.



Document 5 — Schéma simplifié de la circulation d'énergie du Polar POD

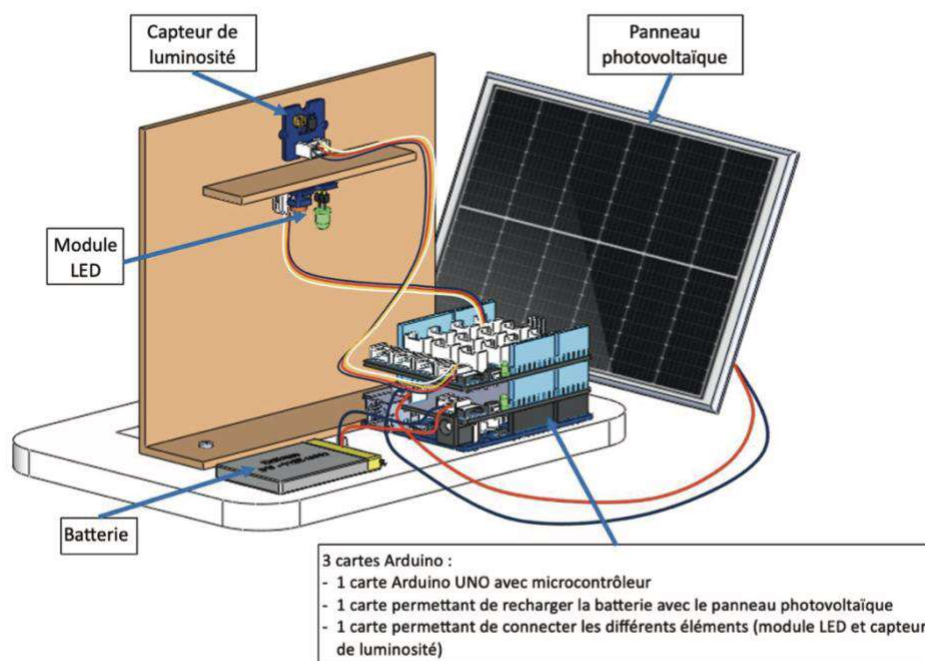
Question 5

Identifier les éléments repérés par les numéros 1 à 4 dans le schéma de la circulation d'énergie du Polar POD (**document 5**) parmi les éléments suivants : *vent* ; *équipements informatiques* ; *batteries* ; *moteurs de propulsion* ; *isolation thermique* ; *éoliennes* ; *structure métallique* ; *ballast*.

Réponses attendues :

1 : vent – 2 : éolienne – 3 : batterie – 4 : équipements informatiques

Afin de modéliser avec ses élèves la gestion de l'éclairage de la nacelle en fonction de la luminosité naturelle, l'enseignant a réalisé le montage suivant (**Document 6**) :



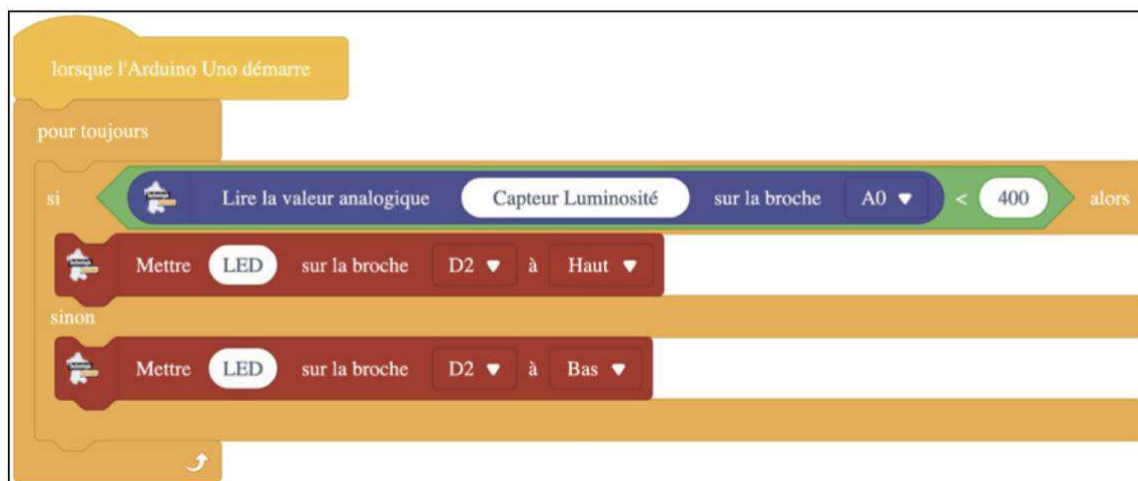
Document 6 — Représentation du montage
Légende – « LED » : diodes électroluminescentes



ACADÉMIE
DE DIJON

Liberté
Égalité
Fraternité

L'enseignant propose le programme (**document 7**) suivant :



Document 7 — Programme proposé par l'enseignant à l'aide du logiciel mBLOCK

Quand le capteur de luminosité capte que la luminosité est inférieure à 400 il envoie un signal à la LED et elle s'allume instantanément et elle s'éteint quand la luminosité est supérieure à 400.

Retranscription à l'identique de l'écrit de l'élève : « Quand le capteur de luminosité capte que la luminosité est inférieure à 400 il envoie un signal à la LED et elle s'allume instantanément et elle s'éteint quand la luminosité est supérieure à 400. »

Document 8 — Production d'écrit d'un élève suite à l'analyse du programme

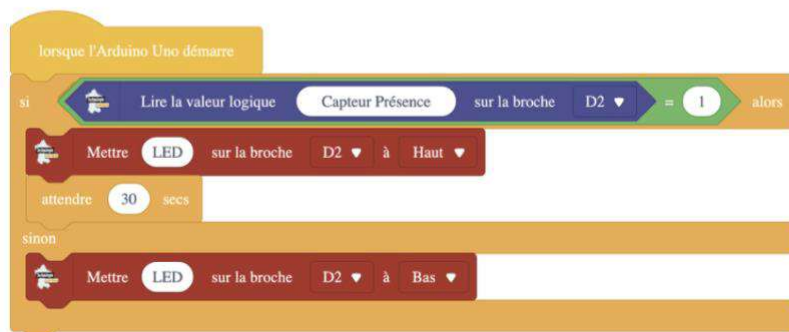
Question 6*

Citer au moins une compétence travaillée par les élèves à partir de la production d'élève présentée dans le **document 8** et du programme en **annexe 2**.

Toute réponse pertinente était attendue. Ex : comprendre un programme simple et le traduire en langage naturel.



Pour modéliser une gestion optimale de l'énergie dans les couloirs sans luminosité du Polar POD, l'enseignant demande à ses élèves de réaliser un programme permettant de déclencher l'éclairage en fonction de la présence d'une personne. Pour répondre à ce besoin, certains élèves proposent le programme suivant (**Document 9**) :



Capteur de présence	
	état logique
Présence détectée	1
Aucune présence	0

Document 9 — Programme proposé par un élève pour déclencher l'éclairage dans un couloir sans luminosité (l'état logique du capteur de présence est précisé dans le tableau)

Le programme proposé est incomplet et ne remplit pas la fonction attendue.

Question 7 *

Identifier dans le programme du **document 9** la boucle manquante puis proposer une remédiation à mettre en œuvre afin que l'élève puisse effectuer la correction.

*Il fallait repérer ici que la boucle manquante était « répétée indéfiniment ».
Il était possible de proposer une activité de remédiation du type débranchée ou cours de laquelle chaque élève prend un rôle. Toute autre proposition cohérente était acceptée.*



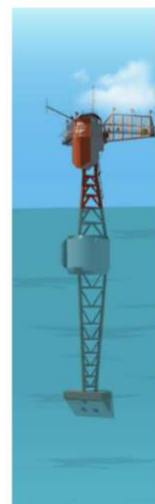
PARTIE 2. Une station scientifique pour étudier l'eau dans l'océan Antarctique

A. Les forces exercées sur le Polar POD

Cette plateforme de 100 m de hauteur pour une **masse de 1 000 tonnes** en charge est dimensionnée pour affronter les plus grosses vagues du monde.

Les jambes du treillis sont en acier de 38 à 50 mm d'épaisseur. Le lest du fond pèse 150 tonnes.

La structure de la nacelle est en aluminium et la coque extérieure en acier spécial pour « encaisser » les plus violentes tempêtes. La construction est certifiée par un bureau d'expertise.



Document 10 — Caractéristiques techniques du Polar POD

(Source : <https://www.polarpod.fr/fr/polar-pod>)

Masse volumique de l'eau : $\rho_{\text{eau}} = 1000 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3}$

Masse volumique de l'eau de mer : $\rho_{\text{mer}} = 1025 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3}$

Intensité de la pesanteur sur Terre : $g_{\text{T}} = 9,81 \text{ N} \cdot \text{kg}^{-1}$

Constante gravitationnelle : $G = 6,67 \times 10^{-11} \text{ N} \cdot \text{m}^2 \cdot \text{kg}^{-2}$

Document 11 — Données (Source : [Universalis.fr](https://www.universalis.fr)).

Question 8

Indiquer, parmi les données des **documents 10** et **11**, celles qui permettent d'exprimer le poids du Polar Pod. Exprimer puis calculer le poids du Polar POD, en indiquant l'unité de mesure et le détail du calcul effectué.

Réponse attendue :

- Données utiles : masse de 1000 tonnes du Polar Pod et Intensité de la pesanteur sur

Terre : $g_{\text{T}} = 9,81 \text{ N} \cdot \text{kg}^{-1}$

- Formule : $P = m \times g$

- Calcul correct : $P = 1\,000\,000 \text{ kg} \times 9,81 \text{ N/kg} = 9,81 \times 10^6 \text{ N}$ (ou 9 810 000 N)

- Unité : N



Lorsque le Polar POD flotte à la surface de l'océan, il est à l'équilibre et soumis à deux forces : la force due à son poids et la force due à la poussée d'Archimède.

Question 9

Comparer les caractéristiques de ces deux forces permettant d'expliquer la flottabilité du Polar POD.

Réponses attendues :

- Caractéristique des forces : direction, sens et valeur.*
 - Dans cette situation les directions et les valeurs sont identiques mais le sens est opposé.*
 - Les vecteurs s'opposent donc leurs sommes s'annulent, le système est à l'équilibre.*
- Une réponse sous forme de schéma était acceptée, tout comme toute formulation précise et pertinente.*

Un enseignant de CM1 a pour objectifs que les élèves puissent se représenter la taille et la masse réelles du Polar Pod par comparaison aux objets de leur environnement quotidien.

Question 10*

Proposer une démarche à mettre en œuvre dans la classe pour atteindre un des deux objectifs. Préciser les éléments fournis et les outils mis à la disposition des élèves.

Voici des exemples de propositions, toute autre proposition pertinente était acceptée :

Proposition 1 :

Comparer la masse du Polar POD à des masses d'objets connus (exemple : voiture, camion, bus, train, avion, taureau ...)

On accepte des comparaisons pertinentes qui ne devront pas dépasser un facteur 1000.

Possibilité de constituer plusieurs groupes dans la classe pour que chacun compare la masse du Polar POD à un objet différent.

Possibilité de différencier en fonction de la difficulté calculatoire des objets (exemple d'adaptation : comparer à la masse d'un objet de 1 tonne).

Données fournies : masse de chaque objet connu.

Outils : aide au calcul.

Proposition 2 :

Ordonner des objets par masse croissante et placer le Polar POD au bon endroit.

Données fournies : masses de différents objets.

Outils : Étiquettes plastifiées avec les objets et leur masse, possibilité de les fournir déjà ordonnés par masse croissante.

Pour la taille le principe est le même :

- comparer la taille du Polar POD à des éléments connus de l'élève (taille de l'école, longueur du couloir...)*
- ordonner les éléments par taille croissante.*



B. L'eau dans tous ses états

Lors de l'expédition Polar POD, de nombreuses expériences scientifiques portent sur l'étude de l'eau. Une molécule d'eau, de formule chimique H_2O est composée de deux atomes d'hydrogène et un atome d'oxygène.

A : Nombre de masse Z : Numéro atomique		$\begin{matrix} A \\ Z \end{matrix} X$ nom	X : Symbole de l'élément			
$\begin{matrix} 1 \\ 1 \end{matrix} H$ Hydrogène	$\begin{matrix} 11 \\ 5 \end{matrix} B$ Bore	$\begin{matrix} 12 \\ 6 \end{matrix} C$ Carbone	$\begin{matrix} 14 \\ 7 \end{matrix} N$ Azote	$\begin{matrix} 16 \\ 8 \end{matrix} O$ Oxygène	$\begin{matrix} 19 \\ 9 \end{matrix} F$ Fluor	$\begin{matrix} 20 \\ 10 \end{matrix} Ne$ Néon

Document 12 — Extrait du tableau périodique des éléments

Question 11

À l'aide du **document 12**, déterminer le nombre d'électrons, de protons et de neutrons de l'atome d'oxygène $^{16}_8O$.

Réponse attendue :

Nombre de chaque constituant de l'atome d'oxygène $^{16}_8O$: 8 protons, 8 neutrons, 8 électrons. (Pas d'explication attendue).

(Pour rappel : ${}_Z^AX$ A : nombre de masse (A), numéro atomique (Z).

Le numéro atomique d'un élément X , noté Z , est égal au nombre de protons contenu dans les noyaux des atomes de cet élément. Les atomes étant électriquement neutres, ils comptent autant d'électrons, chargés négativement, que de protons, chargés positivement, de sorte que le numéro atomique représente également le nombre d'électrons des atomes d'un élément donné. $Z=8$ d'où 8 protons, 8 électrons. Le nombre de masse A d'un élément Z est égal au nombre de nucléons (protons et neutrons) contenus dans le noyau de l'atome : $A=16$; d'où $16 - 8 = 8$ neutrons).

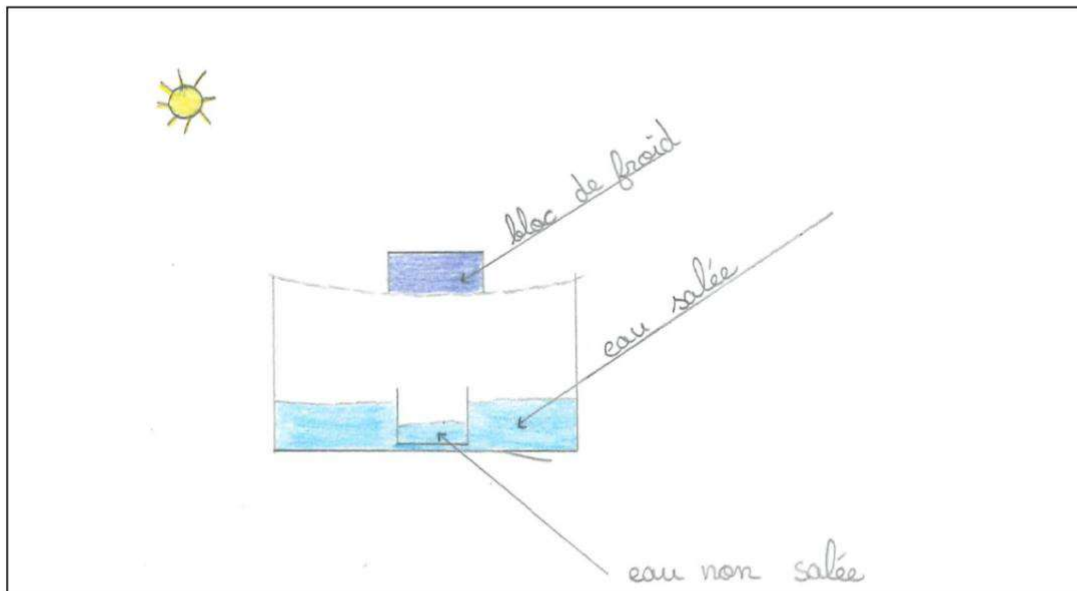
L'atome d'oxygène forme l'ion oxygène de formule O^{2-} .

Question 12

Comparer la composition de l'atome d'oxygène à celle de l'ion oxygène.

La différence entre la composition de l'atome d'oxygène et celle de l'ion oxygène est un gain de deux électrons pour l'ion oxygène

Un enseignant de CE2 cible l'attendu de fin de cycle suivant : « Identifier les trois états de la matière et observer des changements d'état ». Il propose à ses élèves un défi scientifique, au cours duquel ils doivent mettre en œuvre une manipulation afin de dessaler de l'eau de mer (le protocole est fourni aux élèves).



Document 13 — Extrait d'une production d'un élève de CE2

Question 13

À l'aide du **document 13** et de vos connaissances, expliquer le principe d'obtention de l'eau douce à partir de l'eau salée.

Réponses attendues :

- Augmentation de la température de l'eau salée grâce à la chaleur du soleil.
- Évaporation progressive de l'eau, le sel ne s'évapore pas.
- Disparition progressive et complète de l'eau liquide, le sel reste dans le récipient sous forme solide.
- Condensation le long du film plastique refroidi par le glaçon de la vapeur d'eau. Les gouttes d'eau formées tombent dans le béccher central.

Toute formulation précise et pertinente était acceptée.

Question 14*

Indiquer une représentation erronée que peut engendrer auprès des élèves le bloc de froid (présent dans la manipulation du **document 13**).

L'eau douce vient du bloc de glace qui a fondu et a traversé le film. Toute proposition de réponse cohérente était acceptée

Question 15*

Suite à l'analyse du **document 13**, identifier les éléments manquants permettant de comprendre la manipulation et les transformations qui s'y déroulent.



Le candidat pouvait proposer la représentation de différentes étapes de l'expérience, de légender les croquis pour faire apparaître ce que l'on observe (les phénomènes qui se déroulent au cours de cette expérience : évaporation, condensation), de légender, à l'aide de flèches, le nom de chaque élément visible.

PARTIE 3. Une opportunité pour étudier les écosystèmes avec les élèves

Le Polar PODibus est un véhicule avec un équipement scientifique embarqué proposant, pour les élèves, des ateliers scientifiques autour de l'expédition et des contacts directs avec les membres de l'équipage. Les élèves peuvent notamment découvrir le travail des scientifiques de l'expédition autour des écosystèmes.

A. Les paramètres du milieu

Lors d'un échange entre les membres de l'expédition du Polar POD et des élèves d'une classe de CM1, un scientifique aborde la question du réchauffement climatique. Un des élèves lui dit ne pas comprendre comment on peut parler de réchauffement climatique alors que son père, viticulteur, fait face au gel de ses vignes en plein mois d'avril. « Je n'y crois pas, au réchauffement climatique ! » dit-il.

Question 16

Définir les termes « météorologie » et « climat » en insistant sur les différences.

« Il s'agit d'amener les élèves à exercer leur capacité à raisonner, à développer leur esprit critique et à distinguer le registre de la connaissance scientifique, qui repose sur des faits éprouvés, de celui de la croyance ou de la simple opinion ».

Document 14 — Extrait du programme de sciences et technologie de cycle 3
(Source : BOEN n° 25 du 22 juin 2023)

La météorologie et le climat s'intéressent tous deux à des paramètres environnementaux comme les températures et la pluviométrie mais la météorologie se définit sur une zone restreinte/locale et une durée à court terme, alors que le climat fait la moyenne de ces données sur une zone étendue (régionale/nationale/continentale) et une durée à long terme (au moins 30 ans). Toute explication cohérente mentionnant les différentes échelles d'étude était acceptée.

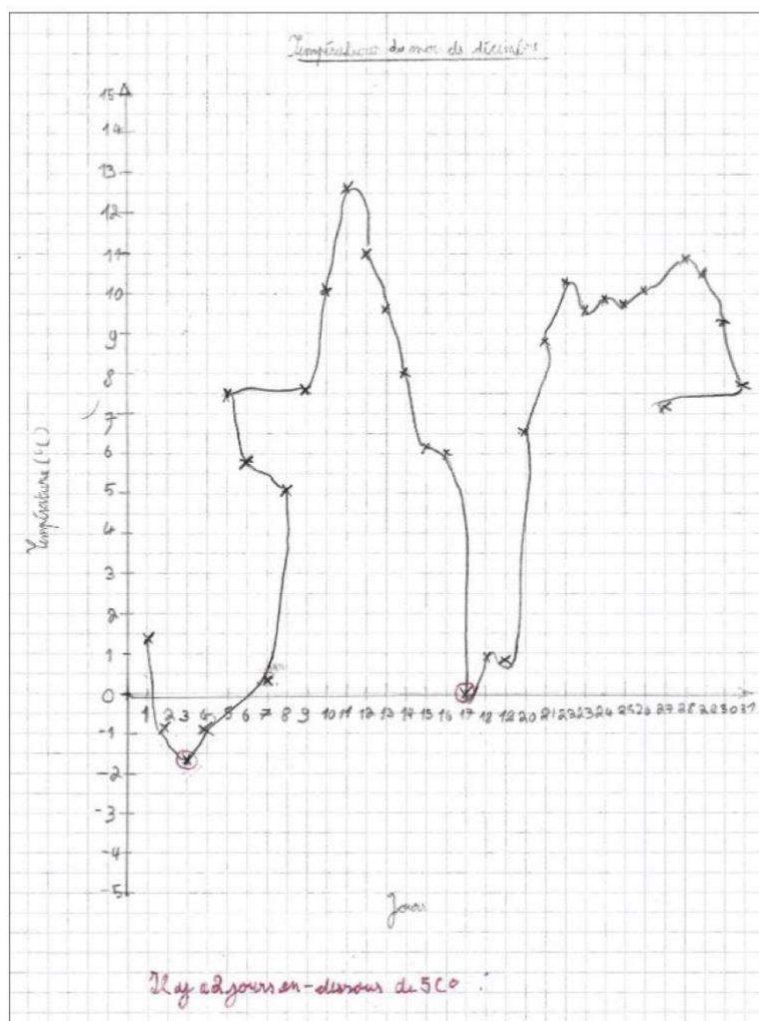
Question 17*

En adéquation avec le programme de cycle 3 (**document 14**), définir les termes « croire » et « savoir » puis indiquer comment amener cet élève et la classe à percevoir la différence.

« Croire » relève de la subjectivité et de la conviction personnelle, tandis que « savoir » repose sur des preuves objectives et une méthode rigoureuse de validation. Il était important de préciser de ne pas remettre frontalement en question le lien de confiance entre l'élève et son père, et de proposer de chercher les faits qui correspondent au problème rencontré. Par exemple : reprendre les définitions météo / climat et confronter ces définitions aux relevés de températures, apport d'arguments rigoureux. Montrer la différence entre la croyance et le savoir justifié par des arguments, vérifiés et vérifiables.

Inspirés par la présentation des mesures réalisées sur le Polar POD, les élèves de CM1 décident d'effectuer quotidiennement des relevés de température grâce à un thermomètre digital installé dans la station météorologique de leur école. Les résultats sont consignés dans un cahier de sciences et technologie permettant la construction, la lecture et l'analyse de graphiques. L'enseignant demande aux élèves de tracer le graphique des températures relevées au cours du mois de décembre.

Il est ensuite demandé aux élèves de déterminer, à partir du graphique, le nombre de jours pour lesquels la température est inférieure à 5 °C, puis de rédiger une phrase de réponse à la question posée. La production d'un élève A en réponse à cette consigne est présentée en **document 16**.



Document 15 — Réponse de l'élève A de CM1 à la consigne :
« Il y a 2 jours en-dessous de 5 °C »

Question 18*

Identifier l'erreur de construction du graphique que commet l'élève A (**document 15**).

Il s'agissait de repérer que le tracé entre les points ne suivait pas l'ordre chronologique. C'était le cas du jour 4 au jour 7 et du jour 31 au jour 27.

Question 19*

Expliquer le raisonnement possible qui engendre la réponse de l'élève A (**document 15**).

Réponse possible attendue :

L'identification des valeurs $< 5^{\circ}\text{C}$ est inexacte : L'élève identifie deux baisses importantes de température dans le graphique (jour 3 : $-1,5^{\circ}\text{C}$ et jour 17 : 0°C) et les assimile à des valeurs $< 5^{\circ}\text{C}$.

Question 20*

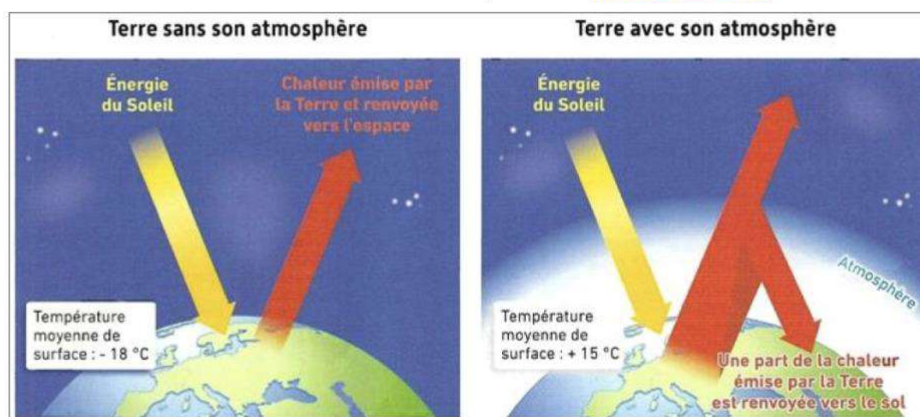
Proposer une remédiation à mettre en œuvre pour permettre la réussite de l'élève.

Réponse possible attendue :

Proposer de tracer une ligne à 5°C + chercher les valeurs sous la ligne. Toute autre proposition cohérente était acceptée.

B. Les relations entre les organismes et le milieu de vie

Les scientifiques du Polar POD expliquent que l'expédition « apportera de précieuses informations sur la faune polaire, les populations de krills et de baleines, sur la capacité de l'océan Antarctique à absorber le gaz carbonique que nous émettons en excès et déterminer le rôle majeur qu'il joue sur l'environnement et l'avenir du climat de la Terre. » (Source : www.polarpod.fr)



Document 16 – « Le rôle de l'atmosphère dans la température moyenne à la surface de la Terre »
(Source : manuel de SVT – cycle 4 – 2017 – Bordas)

Question 21

Identifier et définir le phénomène décrit par le **document 16**.

Proposition possible : Le phénomène représenté était ici l'effet de serre = phénomène naturel dû à la présence de gaz à effet de serre (GES) qui piègent la chaleur émise par le sol (« rayonnement infrarouge ») et réchauffent l'atmosphère.

Question 22

Citer deux gaz qui contribuent majoritairement à ce phénomène.

Toute proposition exacte était acceptée.

Exemples : CO_2 (dioxyde de carbone), CH_4 (méthane), H_2O (vapeur d'eau), N_2O (protoxyde d'azote).



Document 17 – L'Antarctique, un écosystème fragile
(Source : manuel de SVT — cycle 4 — Bordas)



Document 18 — Extrait de « Tu me pompes l'air ! Où l'on découvre que les baleines protègent le climat »
(Source : manuel de Sciences et technologie 6^e – Le Livre scolaire – 2024)

Question 23

À l'aide des **documents 17, 18** et de vos connaissances, expliquer le rôle des diatomées, du krill et des baleines dans le cycle du carbone.

On attendait ici le rôle de chaque maillon de la chaîne présentée. Le lien avec le cycle du

carbone devait être clairement explicité dans chaque cas.

Rôle des diatomées : elles prélèvent le CO₂ océanique pour réaliser la photosynthèse.

Elles transforment le CO₂ en matière organique.

Rôle du Krill : il ingère les diatomées contenant du CO₂. En consommant les diatomées, il

stocke du carbone dans sa biomasse.

Rôle des baleines : Elles se nourrissent de krill, accumulant du carbone dans leur corps, sous forme de matière organique. A leur mort, leurs carcasses tombent au fond des océans et le carbone qu'elles contiennent est recouvert progressivement de sédiments et enfoui

progressivement au fond des océans (puits de carbone abyssaux).

C. L'observation des êtres vivants

Pour observer des êtres vivants, un enseignant envisage de mettre en œuvre un élevage.

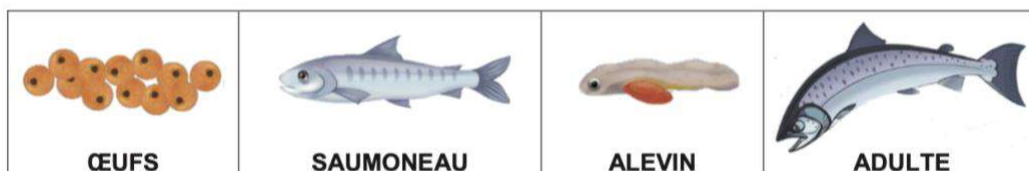
Question 24*

Citer deux précautions à prendre lorsqu'on souhaite démarrer un élevage en contexte scolaire.

L'enseignant décide de mettre en place un aquarium pour un élevage d'alevins de saumons dans une classe de moyenne section (MS) de maternelle.

Cet élevage est réalisé en partenariat avec une association locale dont le but est la réintroduction de cette espèce migratoire dans le Rhin.

L'objectif est de faire découvrir aux élèves le cycle de vie du saumon.



Document 18 — Quatre étapes du développement des saumons

(Source : illustrations issues de l'affiche *La vie de Salmo*, programme éducatif de la Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique, www.histoiredesaumon.com)

Toute proposition pertinente était acceptée : règles d'hygiène et de sécurité pour les élèves (allergies...), soin pour les animaux (vacances...), législation sur les espèces protégées (pas de batraciens...)

Question 25*

À l'aide des extraits du programme de cycle 1 présentés en **annexe 3**, indiquer une exploitation pédagogique possible des illustrations du **document 18**, en tant que support d'activité en classe.

Toute proposition pertinente était acceptée.

- *Ce document peut arriver en fin de séquence comme « évaluation ».*
- *Ce document peut arriver comme trace écrite après l'observation des différents stades. Mise en œuvre dans tous les cas par observations.*

▪ **Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats**

Les candidats doivent approfondir leurs connaissances scientifiques fondamentales mais également leur culture générale scientifique, notamment celle qui est liée aux grands enjeux sociétaux (ex : le climat, la météo et l'effet de serre) et aux grands enjeux éducatifs (ex : savoir faire la différence entre « croyance », « opinion » et « savoirs », et être capables de l'enseigner aux élèves).

Lorsqu'ils proposent des situations pédagogiques, ils doivent être capables de se projeter dans une classe et d'identifier ce qui est réalisable ou non avec des élèves, en adaptant les propositions aux niveaux concernés. Ils doivent envisager méthodiquement, de manière rigoureuse et complète, ce qu'implique la mise en

place d'une situation pédagogique. L'élève doit toujours être placé au cœur de la réflexion au moment de la conception des activités, des séances et/ou séquences.

- Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique

■ Statistiques de l'épreuve et analyse

1) Les candidats

155 candidats ont choisi cette épreuve selon la répartition suivante, contre 216 l'an dernier :

- 92 pour le concours externe public, soit environ 59,3 %,
- 15 pour le concours externe privé, soit environ 9,6 % des candidats,
- 15 pour le 2^{ème} concours interne public, soit environ 9,6 % des candidats,
- 7 pour le 2^{ème} concours interne privé, soit environ 4,5 % des candidats,
- 26 pour le 3^{ème} concours, soit environ 16,7 % des candidats.

Cette diminution importante s'observe principalement au concours externe public et au 3^{ème} concours, induisant de fait une augmentation du poids des candidats des autres concours.

2) Résultats comparés des concours et commentaires

La moyenne générale de l'épreuve, tous concours confondus, est de **10,09/20** contre 10,35/20 pour la session 2024. L'écart entre les concours s'est accru, avec une moyenne plus élevée pour l'externe public et l'externe privé alors que le 2^{ème} concours privé et le 3^{ème} concours décrochent en raison de notes fragiles et d'un nombre important de copies de qualité très faible.

2025	Moyenne	Minimum	Maximum	Écart type	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Éliminés
Externe public	10,75/20	2,5/20	18,5/20	4	7,5/20	10/20	13,5/20	8
Externe privé	11,5/20	5/20	17,5/20	4,25	7,5/20	11,5/20	16/20	1
2 ^{ème} concours interne public	10,5/20	5/20	14,5/20	3,25	8,5/20	10/20	13,5/20	1
2 ^{ème} concours interne privé	7,25/20	4/20	10,5/20	2,5	4,5/20	8/20	9/20	2
3 ^{ème} concours	7,5/20	1/20	16,5/20	4,25	4,5/20	6,5/20	10,25/20	7

L'écart type moyen de 3,6 environ révèle une ventilation convenable des notes. Toutefois, la note maximale n'a pas été attribuée lors de cette session et le nombre d'éliminés s'élève à 19 (2 de plus qu'à la session précédente), soit 12% des candidatures, ce qui est très élevé. Il s'agit

de copies inachevées ou de copies dont le propos disciplinaire et/ou pédagogique est inadapté.

Moyennes par composante de l'épreuve et par concours

	Externe public	Externe privé	2 ^{ème} concours interne public	2 ^{ème} concours interne privé	3 ^{ème} concours	Moyenne de la composante sur l'ensemble des concours
Moyenne composante 1 (Histoire) /12	6,67/12	7,11/12	6,81/12	4,42/12	4,54/12	6,26/12
Moyenne composante 2 (EMC) /8	3,85/8	4,38/8	3,51/8	2,78/8	2,75/8	3,63/8

Les résultats indiquent une meilleure réussite de la composante Histoire par rapport à l'EMC.

■ **Le sujet 2025 : présentation et attendus**

La composante 1 (Histoire), sur 12 points, prend appui sur le thème 1 du programme d'histoire de CM2 : le temps de la République.

6 documents sont à disposition du candidat :

1. Extrait de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (histoire, cycle 3), d'après le *BOEN* n° 31 du 30 juillet 2020 et le *BOEN* n° 25 du 22 juin 2023.
2. Extraits de : Pierre Barral, « Jules Ferry et l'école rurale », *Tréma*, 12-13 | 1997, 7-16.
3. Extraits de : Loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire.
4. Extraits de : Conférence pédagogique sur l'instruction civique, réalisée par M. Leroux, instituteur à la Jaille-Yvon, 1907.
5. Carte postale de la mairie école d'Arcy-sur-Cure en 1909 (Yonne).
6. Photographie d'une classe de garçons de l'école d'Orbigny en 1909 (Indre-et-Loire).

- Les candidats devaient tout d'abord expliquer de quelle manière l'école primaire publique a participé à l'enracinement des idées républicaines en France au début de la III^{ème} République. Il était attendu que les candidats reviennent sur le rôle de l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire, en cette fin du XIX^{ème} siècle, dans la formation des futurs citoyens pour fédérer la population autour de ce jeune régime républicain, dans un contexte difficile fait de tensions politiques (critiques contre les Républicains), géopolitiques (défaite contre l'Allemagne et amputation du territoire français de l'Alsace et de la Moselle) et religieuses (anticléricalisme républicain dans une société encore structurée autour de l'Église). Pour cela, il fallait aborder trois dimensions essentielles : les contenus et les démarches d'enseignement, l'action législatrice de l'État pour assurer l'instruction des enfants, la diffusion des symboles de la République. Les candidats devaient prendre appui sur les documents pour expliquer ce lien et enrichir leur



démonstration de connaissances personnelles. Ils pouvaient mobiliser des éléments parmi la liste non exhaustive suivante : lois de 1881 sur la gratuité, loi de 1882 sur l'obligation scolaire de 6 à 13 ans, la laïcisation des programmes scolaires et des locaux puis des personnels, le rôle de l'instruction civique (droits et devoirs du citoyen), l'exclusion de l'enseignement religieux de l'école publique, l'enseignement en langue française, la figure de l'instituteur (le « hussard noir » de la République), des programmes teintés de patriotisme (importance de l'histoire et de la géographie de la France), l'instruction différenciée entre les filles et les garçons, la culture républicaine construite autour de symboles (Marianne, la mention *République française*,), de valeurs (la devise), de lieux (l'école publique associée à la mairie), de grands acteurs (Ferry, Gambetta, ...). L'ensemble de ces points n'étaient pas attendus. Il s'agissait surtout pour le candidat de proposer quelques idées principales assorties d'exemples précis (date - a minima 1881-1882 -, acteurs, informations extraites des documents) afin de témoigner de sa compréhension de la relation entre école publique et cet enracinement républicain. Les références au contexte ont été valorisées.

- Dans une deuxième question, les candidats devaient préparer une séquence d'apprentissage sur le sous-thème « L'école primaire au temps de Jules Ferry », en précisant le titre des séances, les objectifs (compétences, connaissances, lexique). Ces éléments étaient attendus et les correcteurs ont été vigilants à la pertinence et au réalisme de la proposition pour une classe de CM2. Il était attendu que les candidats ne se centrent pas uniquement sur l'école mais fassent le lien entre école et République, cette dernière étant au cœur du thème 1 du programme.
- Dans une dernière question, les candidats devaient sélectionner un document dans le dossier en justifiant ce choix puis détailler son exploitation pédagogique en classe et proposer une trace écrite à réaliser avec les élèves. Le programme indique que « les bâtiments et les programmes de l'école de la République facilitent l'entrée concrète dans le sujet d'étude ». Dans cet objectif, les candidats pouvaient utiliser les documents 3, 4, 5 et 6 mais cette démarche n'était pas exclusive. Il était attendu en revanche que la proposition du candidat soit en cohérence avec la séquence préalablement annoncée. Concernant la trace écrite, il était important qu'elle soit juste, réaliste et adaptée à des élèves de CM2, quelle que soit sa forme. La construction de cette trace avec les élèves, son originalité, ont fait l'objet de valorisation.

La composante 2 (EMC), sur 8 points, revient sur les valeurs et principes républicains. Les candidats disposent des 3 derniers documents du sujet :

7. Extrait de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (EMC, cycle 3), d'après le *BOEN* n° 31 du 30 juillet 2020 et le *BOEN* n° 25 du 22 juin 2023.

8. Charte de la laïcité à l'École.

9. Deux affiches exprimant les représentations initiales d'élèves de CM2, recueillies dans une classe de l'académie d'Orléans-Tours, pour l'organisation de la journée de la laïcité du 9 décembre 2022.

- Dans une première question, les candidats devaient proposer une définition de la laïcité à destination des élèves. Il était donc attendu du candidat une formulation compréhensible pour des élèves de CM2, sans pour autant la simplifier à l'extrême ou la limiter à sa seule application dans un cadre scolaire. Il était indispensable de revenir sur

les caractéristiques de la laïcité : c'est un principe/une valeur de la République qui garantit la liberté de conscience, la liberté de religion et le libre exercice des cultes en France. Elle implique la séparation des Églises et de l'État, depuis la loi du 9 décembre 1905. De fait, l'État ne salarie ni ne subventionne aucun culte. Elle induit par conséquent la neutralité de l'État et impose l'égalité de tous devant la loi, sans distinction de religion ou de conviction.

- La deuxième question plaçait l'enseignant dans la perspective de la préparation de la journée nationale de la laïcité, le 9 décembre. Le candidat devait prendre connaissance des représentations des élèves sur la laïcité et les faire évoluer en expliquant comment utiliser la Charte de la laïcité dans ce but. Il fallait donc associer les documents 8 et 9 pour enrichir la compréhension de la laïcité par les élèves. La dimension expérientielle de la pédagogie de la laïcité était à favoriser dans la démarche (échanges entre les élèves, illustration des articles de la Charte par des exemples du quotidien de l'élève, ...). La référence à des ressources officielles (guide/vademecum de la laïcité à l'école par exemple), une proposition détaillée (durée, lexique employé, ...), l'originalité de la démarche ont pu être valorisées.

■ Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Le sujet ne posait pas de difficulté particulière cette année, ni dans la thématique abordée ni dans la formulation des questions, séquencées et explicites.

Les copies de qualité concentrent des points forts parmi les suivants :

- une séquence articulant avec cohérence et pertinence un nombre raisonnable de séances ;
- un réinvestissement des connaissances évoqués dans la première question d'histoire pour construire la séquence demandée ;
- une séance structurée et détaillée, expliquée de façon précise mettant bien en évidence les différentes étapes et le rôle de chacun : consigne(s), activité des élèves, compétence(s) et notions à construire, critères de réussite, trace écrite (et ses modalités de construction), posture de l'enseignant, réflexion sur une possible différenciation, éventuelle évaluation ... ;
- choix du document exploité bien justifié et argumenté ;
- une réelle exploitation du document choisi pour répondre à la question 3 d'histoire tout comme une bonne articulation des documents 8 et 9 pour la seconde question d'EMC ;
- une définition de la laïcité complète qui soit véritablement accessible à des élèves de CM2 ;
- l'inscription de l'exploitation des productions d'élèves en EMC dans un projet plus vaste, selon un calendrier en lien avec la journée du 9 décembre ;
- le souci de mettre les élèves en activité en leur proposant des tâches variées et adaptées à leur âge, faisant sens pour aborder le sujet ;
- une justification des choix didactiques et pédagogiques opérés et non leur simple énonciation ;

- pour les sujets proposés cette année, l'articulation entre le sujet d'histoire et celui d'EMC, une interdisciplinarité justifiée ;
- une maîtrise de la langue écrite française.

Les copies les plus fragiles révèlent des faiblesses parmi les suivantes :

- une maîtrise approximative du vocabulaire spécifique, didactique et pédagogique (emploi de « verset » pour les articles de la charte, confusion entre égalité et équité compétence/objectif, notion/vocabulaire, ...). De plus, il est à souligner que de nombreux candidats n'ont qu'une connaissance très parcellaire, simpliste, voire erronée de la laïcité. Il est rappelé avec force que l'article L111-1 du Code de l'Éducation précise que « Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'École de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité ». Avoir une connaissance solide de ces valeurs de la République est donc un prérequis indispensable pour présenter le concours de recrutement des professeurs des écoles ;
- des copies descriptives et peu analytiques ;
- une mise en activité abstraite, ni précise, ni aboutie ;
- un manque d'ambition dans le choix de l'activité de l'élève ou une activité inadaptée à son âge ;
- un manque de recul vis-à-vis des productions des élèves ;
- une consigne imprécise dont le correcteur n'entrevoit pas la finalité ;
- l'absence de référence aux compétences travaillées, à construire par les élèves ;
- des documents prétextes au récit de l'enseignant, sans réelle exploitation par les élèves ou une absence d'exploitation des documents pourtant suggérés dans la question 2 du sujet d'EMC par exemple ;
- des élèves en observation, à l'écoute de l'enseignant, sans être acteurs de leurs apprentissages quant ils ne sont pas « absents » de la séance ;
- une trace écrite imposée ou irréaliste, souvent peu détaillée dans la forme et le fond même de manière synthétique ;
- une liste de séances et d'activités sans cohérence entre elles, manquant de pertinence et peu réalistes ;
- une copie déséquilibrée entre les deux composantes, en termes de développement ou de maîtrise ;
- des erreurs orthographiques et syntaxiques fréquentes, une expression écrite maladroite.

De manière générale, les copies dans lesquelles n'apparaissent ni le travail de l'élève, ni le déroulé de la réflexion pédagogique et didactique de l'enseignant, ont été pénalisées.

Conseils aux futurs candidats

Au cours de leur préparation, il est conseillé aux candidats qui choisissent cette épreuve d'application de :

- mener une réflexion sur la trace écrite qu'un élève d'école élémentaire est en capacité de produire, individuellement ou collectivement, individuellement ou sous la direction



de l'enseignant, en autonomie ou de manière étayée ; se questionner sur les finalités de cette trace écrite (pour institutionnaliser puis mémoriser, pour construire sa pensée, pour synthétiser des idées, pour classer des informations, pour schématiser, ...) ;

- réfléchir au rôle du document en histoire et en géographie. Il peut simplement illustrer la parole de l'enseignant mais lorsqu'il est choisi en vue d'une étude, il ne peut être uniquement prétexte. Il doit alors faire l'objet d'une analyse précise par l'enseignant ou bien être mis à la portée de l'élève par un questionnement approprié ;
- se familiariser avec les caractéristiques des démarches historiques (importance de la source, de la chronologie, mise en contexte des événements et des acteurs, périodisation, ruptures et continuités, place du récit historique...), géographique (jeux d'acteurs, approche multiscale, lecture et production cartographiques, ...) et de l'EMC (oralité, démarche de projet, ...) ;
- nourrir leur culture générale disciplinaire et civique en faisant preuve d'un intérêt régulier pour ces enseignements et s'informer de l'actualité des disciplines en écoutant des podcasts, en lisant des revues (*L'Histoire*, *Carto*, *La Documentation photographique*, ...) ou des ouvrages de synthèse comme *Les Atlas* de la collection Autrement par exemple ; de se familiariser avec les grands textes de la culture civique (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, Déclaration universelle des droits de l'homme, Convention internationale des droits de l'enfant, Charte de la laïcité, ...). Même si la maîtrise de notions disciplinaires n'est pas toujours attendue, des apports complémentaires raisonnés sont toujours appréciés et valorisent la copie. L'évocation du Parcours citoyen était une référence intéressante à mettre en valeur ici ;
- bien lire la consigne et la respecter. C'est par exemple assez caractéristique quant à la question 1 du sujet d'EMC relatif à la définition de la laïcité. Celle-ci devait être envisagée pour des élèves de CM2. De même, en histoire, des attendus en termes de lexique étaient énoncés clairement dans la question 2 et ont été peu mis en valeur par les candidats ;
- conduire une véritable réflexion en amont de l'épreuve sur les différences entre les notions de compétences et objectifs. Il y a très souvent des confusions ou des imprécisions. Certains candidats semblent ne pas du tout maîtriser ces notions ;
- si l'évaluation, en fin de séquence, est évoquée dans de nombreuses copies, cette dimension est très peu développée quant à la forme qu'elle pourrait prendre comme pour les attendus. Cet élément pourrait constituer un point de valorisation ;
- le recours pertinent et réfléchi aux outils numériques dans le cadre d'une séance doit être plus facilement convoqué.

Au moment de l'épreuve, il est recommandé de :

- lire attentivement les consignes : tous les mots sont importants et il faut être attentif autant au sens global de la question qu'aux nuances suggérées ;
- bien gérer le temps ;
- produire des mises en œuvre structurées, réalistes et appropriées où apparaît l'élève ;
- se relire.

- Arts

■ Statistiques de l'épreuve et analyse

CONCOURS	Nombre de candidats	En dessous de la moyenne	Au dessus de la moyenne	nombre notes éliminatoires	Minimum	Moyenne	Maximum	Médiane
PUBLIC EXTERNE	64	33	31	3	2.75 / 20	11.29 / 20	19 / 20	11.25 / 20
PUBLIC 2ND CONCOURS	4	3	1	0	8.5 / 20	11.56	18 / 20	10 / 20
3EME CONCOURS	22	10	12	6	2.25 / 20	10.11 / 20	19.25 / 20	10.5 / 20
PRIVE EXTERNE	8	4	4	0	5.5 / 20	10 / 20	17.25 / 20	10 / 20
PRIVE 2ND CONCOURS	4	2	2	0	5.25 / 20	10.5 / 20	14.5 / 20	11.25 / 20
tous les concours	102	52	50	9	2,25/20	10,91/20	19,25/20	

- 102 candidats ont choisi l'épreuve Arts pour cette session soit + **19 %** de plus qu'à la session précédente (+ 10 % environ pour le public externe/ + 85 % pour le 3^{ème} concours)

➤ Proportion de candidats présents ayant choisi l'épreuve arts par concours :

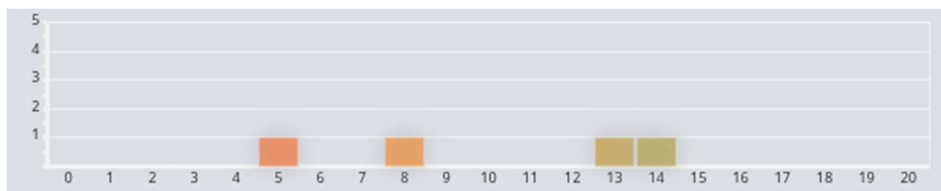
Externe public	19,7 %
2nd concours public	13,3 %
3^{ème} concours public	26,8 %
Externe privé	22,8 %
2nd concours privé	26,7 %

les résultats obtenus se maintiennent, la moyenne générale sur l'ensemble des cinq concours 10,91/20 étant sensiblement équivalente à celle de la session précédente (- 0,5 point)

- L'hétérogénéité des résultats (de 02,25/20 à 19,25/20) transparait à la lecture générale
- Toutefois la ventilation des notes permet de souligner :
 - une proportion moindre de notes très faibles : le nombre de candidats ayant obtenu une note éliminatoire étant en baisse par rapport à la session précédente : 8,8 % en 2025 (10,5 % en 2024)
 - une concentration des résultats se situant dans la fourchette 08-14 (50 %) (40% entre 08 et 12)

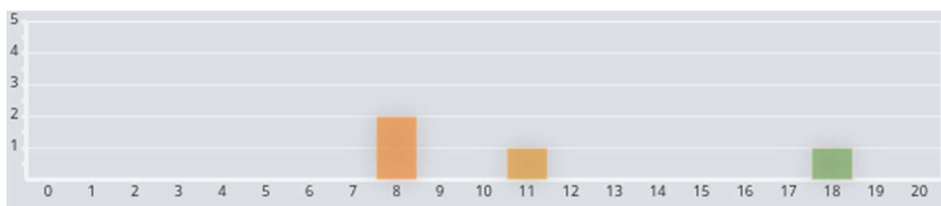
➔ Ventilation des notes par concours :

Privé 2nd
concours interne
4 candidats



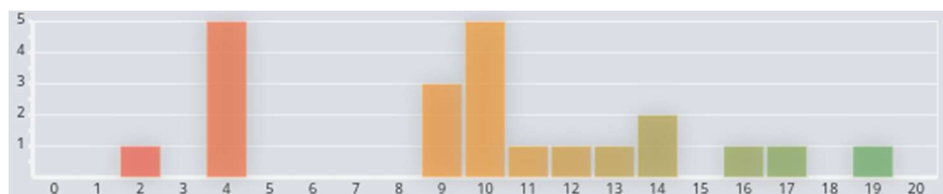
0 note éliminatoire

Public 2nd
concours interne
4 candidats



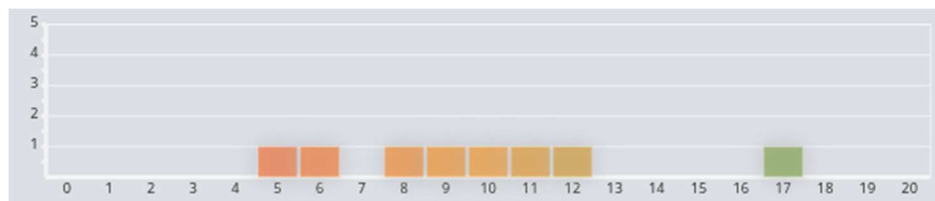
0 note éliminatoire

3^{ème} concours
22 candidats



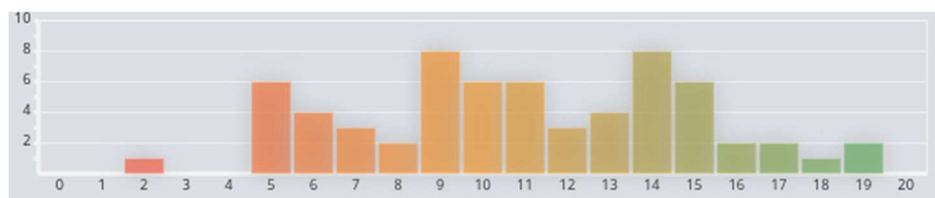
6 notes éliminatoires

Privé externe
8 candidats



0 note éliminatoire

Public externe
64 candidats



3 notes éliminatoires

■ Le sujet 2025 : présentation et attendus

- Le sujet 2025 proposait deux exercices différents pour chacune des deux composantes :
 - La conception d'une fiche de préparation de séance d'enseignement destinée à une classe de cycle 2 pour la 1^{ère} composante (composante arts plastiques),
 - L'analyse critique d'une séance de cycle 1 pour la seconde (composante univers sonores)
- Le second exercice a été globalement mieux réussi, ce dont témoigne la moyenne générale : moyenne composante A : **5,2/10** / moyenne composante B : **5,7/10**
 - **9,8 %** des candidats obtiennent une note équivalente dans chaque composante (32 % en 2024)
 - **28,4 %** des candidats obtiennent une note supérieure pour la composante A (41 % en 2024)
 - **61,8 %** des candidats obtiennent une note supérieure pour la composante B (27 % en 2024), 89% pour les seuls candidats du concours public externe.
- Très peu de candidats obtiennent des résultats contrastés entre les deux composantes de l'épreuve ne révélant ainsi pas de lacunes plus accentuées dans l'un des deux domaines artistiques.

L'évaluation a reposé sur les attendus suivants, relevant de quatre champs de compétences :



S'approprier et problématiser le sujet au regard de l'entrée du programme proposée
- S'approprier les termes du sujet (capacité à le présenter, à le contextualiser et le reformuler en lien avec l'entrée du programme ciblée) - Exploiter des éléments du corpus proposé pour servir la problématisation et l'argumentation - Énoncer les objectifs de travail en lien avec la consigne du sujet
Concevoir une situation d'enseignement/apprentissage en mobilisant des connaissances/compétences pédagogiques et didactiques
- Situer et caractériser la situation d'enseignement/apprentissage induite par le sujet - Placer la séance au sein d'une progressivité des apprentissages dans un ou plusieurs domaines - Concevoir une mise en œuvre opérationnelle réaliste
Mobiliser une culture pour construire l'argumentation
- Mobiliser des connaissances liées au programme du concours et aux textes institutionnels - Témoigner d'une curiosité et d'une sensibilité relatives aux enseignements artistiques
Maîtriser l'écrit et sa mise en forme pour servir une démonstration
- Structurer l'écrit pour servir la démonstration : savoir justifier et argumenter ses choix - Mobiliser un vocabulaire et une syntaxe corrects

■ Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

➤ Points positifs :

• Nature de l'exercice proposé par le sujet :

- Plusieurs copies témoignent d'une appropriation correcte du format de l'épreuve, notamment en ce qui concerne la production d'une fiche de préparation dans la composante A. Les candidats ont, dans l'ensemble, bien compris qu'il ne s'agissait pas seulement d'un exposé théorique mais de la construction d'une situation pédagogique concrète.

- Dans la composante B, qui portait sur l'analyse critique d'une fiche existante, certains candidats ont paru plus à l'aise. Ils ont su identifier des points d'amélioration, pointer les éléments pertinents et manifester une réflexion didactique. Quelques bonnes copies ont proposé des prolongements culturels judicieux et intégré des hypothèses d'élèves plausibles.

• Maîtrise de la langue :

Bien que des erreurs de langue soient encore présentes, une amélioration a été notée par rapport à l'année précédente chez un plus grand nombre de candidats.

Un certain équilibre (excepté quelques copies n'ayant pas traité le sujet de façon équivalente), les candidats ont veillé à accorder la même importance aux deux composantes et semblent avoir mieux géré leur temps

➤ **Points de faiblesse relevés :**

• Appropriation du sujet :

- Le corpus documentaire, pourtant central, est fréquemment à peine mentionné.
- Lorsque les documents sont utilisés, leur traitement reste souvent superficiel et ne contribue pas à une réelle problématisation du sujet.

• Dimension pédagogique/didactique :

- Dans les deux composantes, la justification des choix pédagogiques reste trop souvent absente. Les candidats se contentent d'énoncer des intentions sans les expliquer, ni les ancrer dans une démarche didactique ou culturelle.
- Le manque de projection dans la situation de classe est également notable : rares sont les copies qui anticipent les réactions ou productions des élèves, pourtant attendues dans ce type d'exercice (exemples d'élèves disant, réagissant, s'interrogeant...).
- Relativement à la nature de l'exercice proposé pour la composante B, certaines copies se sont limitées à un simple listing de critiques sans hiérarchisation ni argumentation.

• Aspect formel :

- Plusieurs copies présentent une structure peu lisible, dépourvue d'introduction ou de conclusion, réduisant ainsi la clarté de l'argumentation.
- Beaucoup de productions se contentent de livrer une fiche de préparation sans éléments d'analyse ni contextualisation.
- Certaines copies donnent une impression de « formatage » (introductions identiques dans les deux composantes, formules « toutes faites »), ce qui appauvrit le propos.

• Maîtrise de la langue :

La maîtrise de la langue reste une faiblesse importante dans de nombreuses copies :

- Les fautes d'accords, notamment du participe passé ou des infinitifs en -er/-é, sont parfois omniprésentes.
- Il n'est pas rare de relever jusqu'à cinq fautes dans une seule phrase, ce qui nuit gravement à la compréhension.

• Mobilisation d'une culture

- Peu de candidats mobilisent leurs connaissances relevant de références institutionnelles, celles-ci se limitant la plupart du temps à la simple citation d'éléments du sujet
- Des confusions ont été relevées, par exemple dans l'attribution erronée d'auteurs à des documents éditoriaux (ex. : Armand Colin cité comme auteur).
- Peu de copies mobilisent des références culturelles pouvant opportunément étayer le propos (quelques-unes ont simplement cité La Canne de Georges Brassens)

➤ **Pistes d'amélioration - préconisations :**

- Veiller à un équilibre rigoureux entre les deux composantes : le temps accordé et la qualité de traitement doivent être comparables.
- Travailler la structuration des écrits : introduction problématisée, développement clair et conclusion synthétique sont indispensables.
- Mobiliser les documents du corpus dans une démarche analytique et critique, et non de manière illustrative ou anecdotique.
- Développer les justifications des choix pédagogiques en lien avec les objectifs visés.
- Projeter des démarches didactiques réalisables pour les élèves du cycle concerné par le sujet
- Revoir les bases de la grammaire et de l'orthographe en contexte professionnel : la qualité de langue est un critère essentiel de l'évaluation
- Nourrir sa culture artistique et institutionnelle au-delà du corpus proposé : mobiliser d'autres œuvres ou références culturelles renforce la pertinence du propos.
- Analyse critique d'une séance d'enseignement : ne pas se limiter à la seule critique de la proposition (« ce qui ne va pas »), mais argumenter son point de vue, proposer d'autres approches et pistes de remédiation.

Épreuves orales d'admission

Épreuve 1 de leçon

- Nature de l'épreuve

L'épreuve couvre à la fois le français et les mathématiques. Le candidat a 2 heures pour préparer et anticiper l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire pour chacune de ces matières.

Les deux sujets de leçon concernent des cycles différents et sont explicitement situés dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Pour chaque sujet, un dossier est fourni par le jury, contenant au maximum quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes, etc.

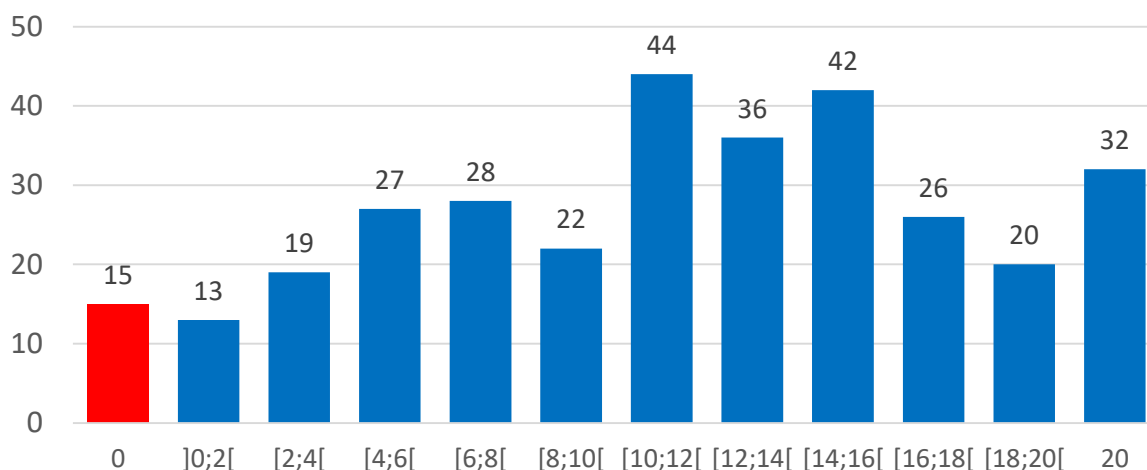
L'épreuve dure une heure et se déroule comme suit : un exposé d'une durée maximale de 15 minutes, durant lequel le candidat présente au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et son déroulement, suivi d'un entretien avec le jury permettant de préciser ou d'approfondir des points tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques. Chaque partie de l'épreuve dure 30 minutes.

Le candidat est maître de son temps dans les contraintes de déroulement qui lui sont données.

Cette épreuve, notée sur 20, a un coefficient 4. La note 0 est éliminatoire.

- Statistiques de l'épreuve et analyse

Répartition des Notes de Leçons

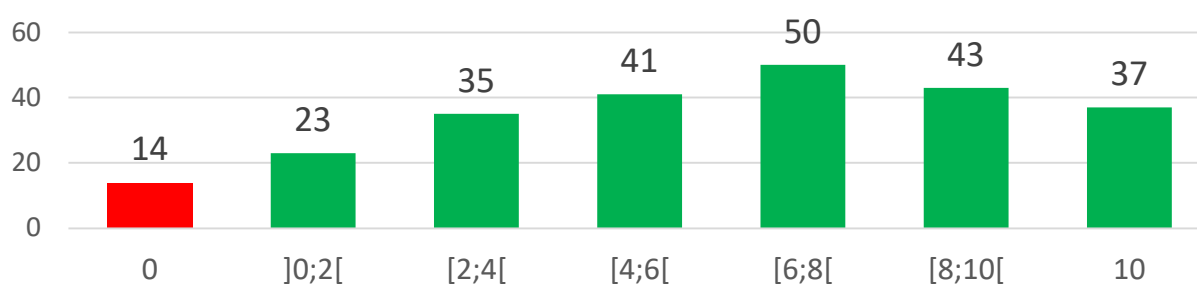


Pour l'ensemble des cinq concours, la moyenne des épreuves de leçon est de 11,03/20 avec une médiane à 11,25, ce qui signifie que les notes sont également réparties entre 0 et 11,25 et entre 11,25 et 20.

Toute la palette de notes a été utilisée par les jurys :

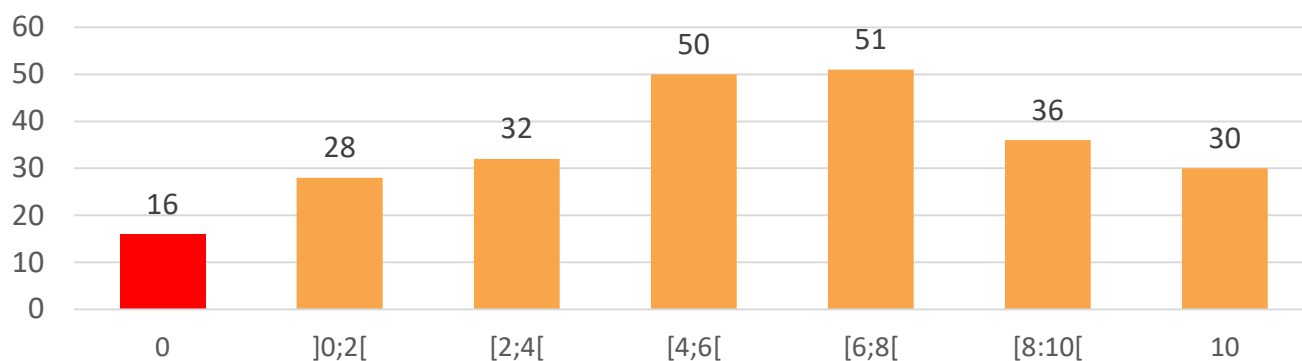
- 32 candidats ont obtenu la note maximale de 20.
- 15 candidats ont obtenu la note éliminatoire de 0/20.

Répartition des notes de français



En français, pour l'ensemble des 5 concours, la moyenne est de 5,70/10 avec une médiane à 6.

Répartition des notes de maths



En mathématiques pour les cinq concours, la moyenne est de 5,33/10 et la médiane est à 5,25.

En ce qui concerne les cycles, un même nombre de sujets a été proposé dans chaque cycle, tant en français qu'en mathématiques.

2025	Français	Maths
C1	5,74	5,3
C2	5,79	5,37
C3	5,48	5,31

Le tableau présente les moyennes des résultats des candidats pour les cycles 1, 2 et 3 en Français et en Mathématiques. On observe une certaine homogénéité des résultats, avec des moyennes oscillant entre 5,3 et 5,79 sur 10.

En cycle 1, les résultats montrent un léger meilleur score en Français qu'en Mathématiques. Ce niveau relativement élevé peut s'expliquer par l'importance accordée au langage à cet âge en maternelle, qui est certes essentiel. Un point de vigilance peut être toutefois une attention à la construction du nombre.

Sur le cycle 2, restent stables par rapport au cycle 1. Cela pourrait traduire une certaine continuité dans les apprentissages du langage, de la lecture/écriture en début de scolarité obligatoire. Les résultats en mathématiques suivent une tendance similaire toujours légèrement inférieurs aux résultats de français.

On observe une légère baisse des résultats en Français (- 0,31 point) en cycle 3 et une quasi-stabilité en mathématiques par rapport au cycle 2. Cette tendance peut refléter une hausse

des exigences dans les attendus de fin de cycle 3, ou bien des difficultés rencontrées par les candidats, notamment en compréhension de textes plus complexes ou en résolution de problèmes.

En conclusion :

- Les résultats sont relativement stables entre les cycles, avec des variations faibles.
- Le français est globalement mieux réussi que les mathématiques, sauf au cycle 3 où l'écart se réduit.
- La légère baisse en cycle 3, notamment en français, mérite une attention particulière : elle peut signaler la nécessité d'analyser les pratiques pédagogiques sur les compétences langagières plus complexes.

- **Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats**

Cette épreuve est exigeante et ne peut se limiter à appliquer des connaissances et un déroulé prêt à l'emploi, certes rassurant pour le candidat qui s'y est préparé, mais qui peut l'amener hors sujet.

Pour la partie « exposé », il est important de faire référence aux enjeux didactiques, d'identifier les obstacles et d'anticiper les adaptations nécessaires ainsi que les enjeux pédagogiques du sujet en lien avec la réalité de la classe et des possibilités des élèves. Les documents du corpus peuvent être intégrés dans la conception de la séance. La séance proposée est structurée et tient compte des spécificités du niveau et de la période concernée ainsi que de l'enjeu d'apprentissage.

Certains exposés sont très courts, entre 4 ou 7 minutes, ce qui ne permet pas d'explorer le sujet de manière suffisamment complète. Il est donc recommandé d'utiliser les 10 à 15 minutes d'exposé imparties.

La présentation du dossier ne consiste pas en une paraphrase plus ou moins complète des documents, mais en une analyse par les candidats avant de les utiliser. Ils doivent ainsi justifier leur choix. Il est à noter que ces documents ne sont pas des pièges. Cette partie de l'épreuve révèle la capacité d'analyse et l'esprit critique des candidats.

Lors de la présentation, il est rappelé qu'il est nécessaire d'être audible et de terminer ses phrases, de ne pas lire ses notes sans regarder le jury. En outre, les candidats doivent contrôler leur débit de parole, pour que l'exposé reste fluide et compréhensible.

Enfin, il est souhaitable d'éviter les tics de langage familier.

L'exposé doit permettre au jury d'apprécier la cohérence entre l'analyse du corpus, les choix didactiques opérés (démarche sollicitée) et l'organisation pédagogique envisagée.

Les candidats proposent parfois des séances « types », comportant les différentes phases d'une séance, mais les contenus sont parfois généraux, sans réelle assise didactique.

Il ne suffit pas ainsi de citer la trace écrite, l'évaluation et/ou la différenciation, mais il est important de préciser ce que ces phases contiennent.

Pour la partie « entretien », un véritable dialogue professionnel doit s'instaurer avec le jury ; cette posture montre les qualités d'écoute et de flexibilité, nécessaires dans le métier



d'enseignant. Le candidat doit être capable, le cas échéant, de se saisir du questionnement du jury pour rebondir, voire faire évoluer sa séance. Les candidats qui sont à l'écoute et acceptent la controverse, en argumentant, installent un échange avec le jury très appréciable et constructif. Même si le propos de départ est parfois erroné, la capacité du candidat à se remettre en question et proposer une autre idée est prise en compte.

L'entretien permet au candidat de montrer ses connaissances, même si elles ne sont pas abouties. Il est donc nécessaire d'argumenter ses réponses, d'explicitier les choix effectués et de prendre le temps de répondre afin de cerner les enjeux des questions. Il est important pour le candidat de montrer ses capacités d'adaptation qui seront demandées à tout enseignant face à un public d'élèves : observer, écouter, évaluer, réagir et s'adapter.

De manière générale, le jury est très attentif à la qualité de la langue employée et la précision du vocabulaire utilisé.

Conseils de préparation de l'épreuve :

Cette épreuve doit pouvoir se confronter à la réalité de la classe, qui peut être appréhendée au travers de l'observation mais aussi à la lecture d'ouvrages didactiques et pédagogiques en lien avec l'évolution récente de la recherche et les publications du ministère, disponibles sur le site Eduscol. L'observation et l'analyse de travaux d'élèves est un incontournable. Il s'agit d'identifier les obstacles qui sont un préalable à la gestion de l'hétérogénéité et la mise en œuvre des adaptations.

Il est recommandé au candidat d'avoir une lecture approfondie des programmes de l'ensemble des 3 cycles et de lire les circulaires et décrets d'application pour être au fait de l'évolution de l'actualité de l'école, dans les domaines ciblés par l'épreuve.

En mathématiques, le candidat doit être en mesure de schématiser une situation problème, de montrer des connaissances sur le nombre ainsi qu'en géométrie.

Il est essentiel que les candidats sachent résoudre les problèmes donnés.

Une maîtrise des notions didactiques est attendue, en lien avec les attendus des programmes. Par exemple :

- en cycle 1 : différence entre la mémorisation de la comptine numérique et la structuration de la numération ;
- en cycle 2 : définition d'un fait numérique ;
- en cycle 2 et cycle 3 : distinction entre le sens des opérations et la technique opératoire ; connaissance de la modélisation en barres.

Épreuve 2 d'entretien

Épreuve d'Éducation Physique et Sportive

- Nature de l'épreuve

Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique sportive ou artistique praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet se rapporte à une ou plusieurs **situation(s) d'apprentissage** adossée(s) au **développement d'une compétence motrice** relative à cette activité physique ou expérience corporelle. Les éléments de programme utiles sont fournis au candidat qui choisit ou identifie, selon la formulation du sujet, l'activité physique concernée.



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le candidat expose ses réponses et s'entretient avec le jury. Le jury peut élargir le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer.

Le **candidat expose ses réponses** (15 minutes maximum) **et s'entretient avec le jury** (15 minutes).

Il s'agit :

- d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire ;
- d'apprécier un premier niveau de maîtrise des procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel ;
- d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision ;
- d'évaluer la capacité du candidat à prendre appui sur ses pratiques personnelles ou d'encadrement pour l'enseignement de l'EPS à l'école.

Même si l'évaluation de la prestation du candidat lors de la deuxième épreuve d'admission ne s'exprime que par une seule note sur 20, il faut rappeler que celle-ci résulte de la somme des deux notes attribuées aux deux parties de l'épreuve :

- **10 points sont attribués à la première partie (EPS),**
- **10 points sont attribués à la seconde partie (Motivation).**

L'organisation de l'exposé doit permettre ainsi de traiter des points suivants (premier niveau de maîtrise des procédés didactiques courants) : activité située dans le champ d'apprentissage, présentation des objectifs, contenus, démarches, obstacles possibles, modalités de différenciation, procédures d'évaluation (critères de réussite), présentation des raisons qui ont présidé aux choix pédagogiques retenus, pertinence de l'argumentation ; place de l'EPS dans l'éducation à la santé, prise en compte de la sécurité.

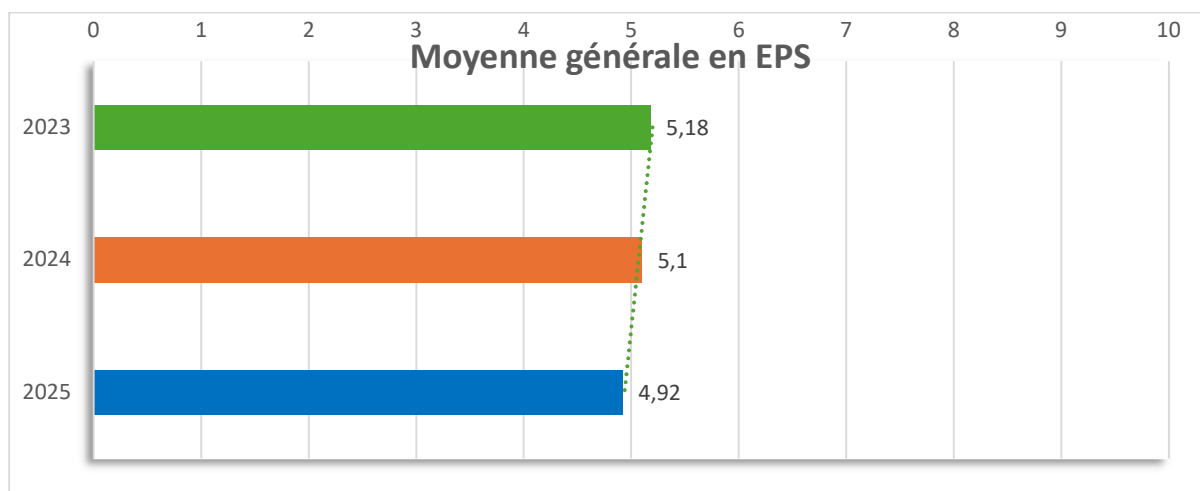
Le candidat doit également faire preuve d'une expression orale adaptée (correction, clarté, justesse).

Tout comme pour l'entretien qui suit, le candidat doit être capable d'adopter une attitude respectueuse des codes de communication, conforme à la posture d'un éventuel futur enseignant (posture physique, tenue vestimentaire, gestuelle, regard, maîtrise des émotions, écoute, ...)

- Statistiques de l'épreuve et analyse

Moyenne de l'épreuve EPS

Cette année, la moyenne s'élève à **4,92/10** en EPS sur le cumul de tous les concours. Le schéma ci-dessous confirme une nouvelle baisse de la moyenne générale qui marque un nouveau recul sur l'épreuve.



En 2025, la baisse atteint 0,18 point, contre 0,08 point en 2024, confirmant ainsi une tendance à la diminution continue des résultats depuis quatre années consécutives, avec une perte cumulée de 0,75 point de la moyenne générale depuis 2022.

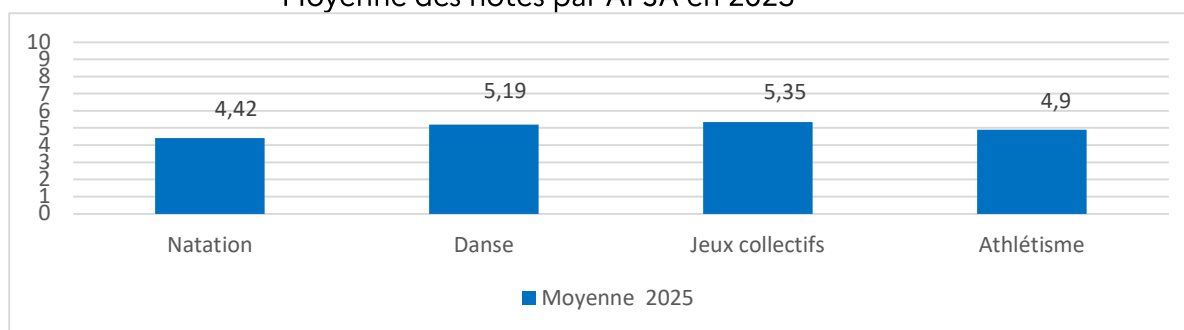
Activités proposées

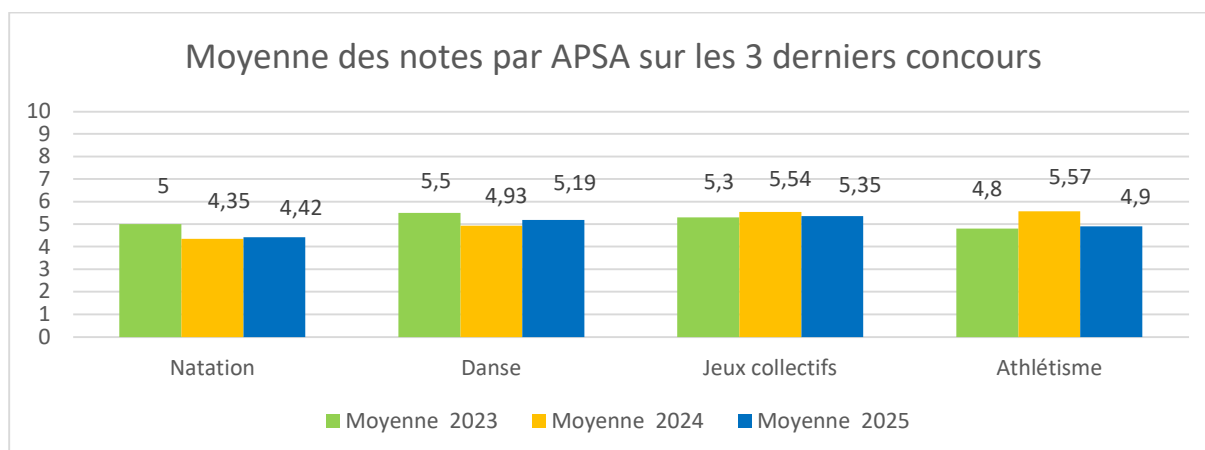
Les candidats peuvent être interrogés sur les quatre grands champs d'apprentissages présents dans les programmes. Les sujets portent cependant sur les activités majoritairement pratiquées dans les écoles. Pour le concours 2025, l'académie de Dijon a retenu les quatre activités suivantes : activités athlétiques, activités aquatiques, jeux et sports collectifs, danse.

Ainsi, 23 sujets EPS ont été proposés, répartis équitablement dans les quatre domaines et dans les différents niveaux d'enseignement à l'école maternelle et élémentaire.

Les statistiques qui suivent permettent de faire les constats suivants :

Moyenne des notes par APSA en 2025



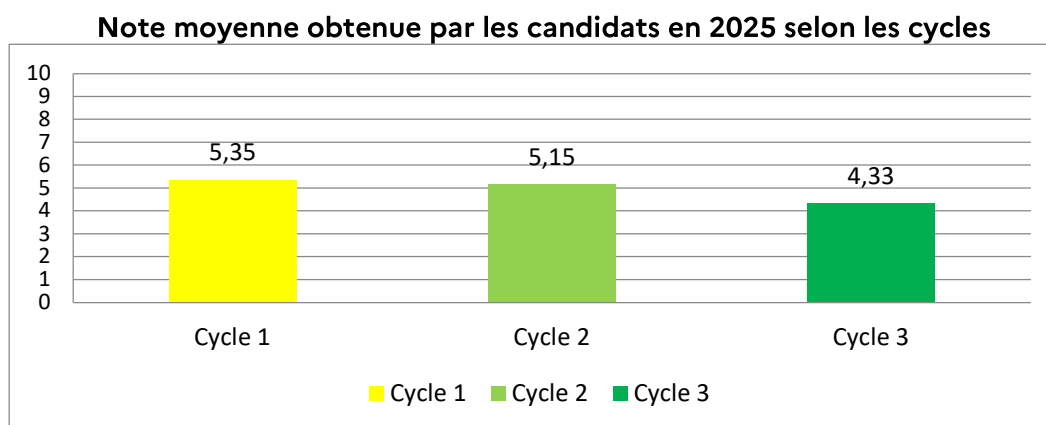


Concernant les APSA, il est à noter que la natation reste l'activité la moins réussie par les candidats sur les trois dernières années même si l'on constate un léger rebond pour le concours 2025.

Malgré l'importance de celle-ci dans les priorités nationales, il est possible que les difficultés rencontrées par les candidats s'expliquent par deux facteurs :

- . une découverte moins régulière de cette activité même par les candidats des INSPE dans le cadre des stages et/ou des présences dans les écoles (en lien avec le calendrier des sessions natation dans chaque école) ;
- . une projection plus difficile des contraintes inhérentes à cette activité contrairement à celles des jeux collectifs ou de l'athlétisme.

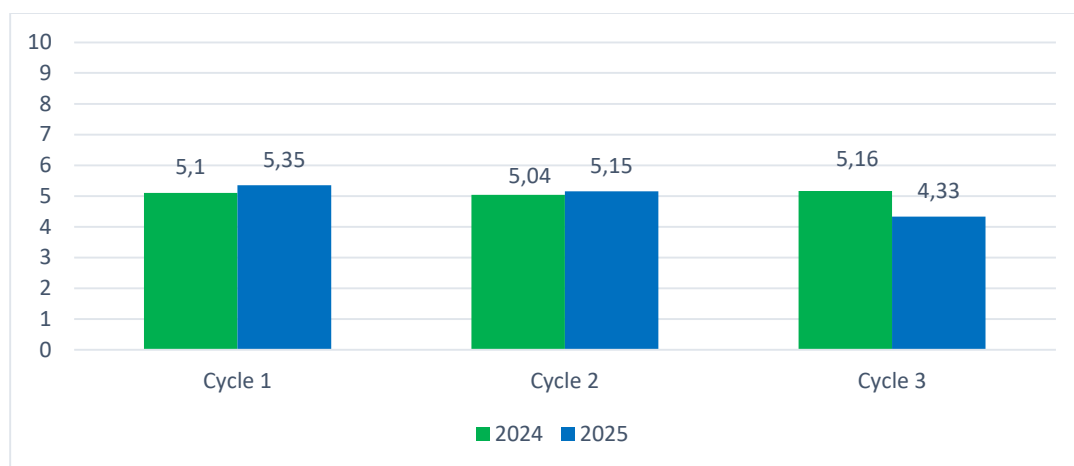
Concernant les trois autres APSA, on peut constater une baisse importante en athlétisme après une année olympique et toujours une moyenne plus favorable pour les jeux collectifs et la danse qui augmente à nouveau cette année.



On observe une **diminution régulière** des résultats du cycle 1 au cycle 3, avec un **écart significatif** entre le cycle 1 et le cycle 3 (–1,02 point).

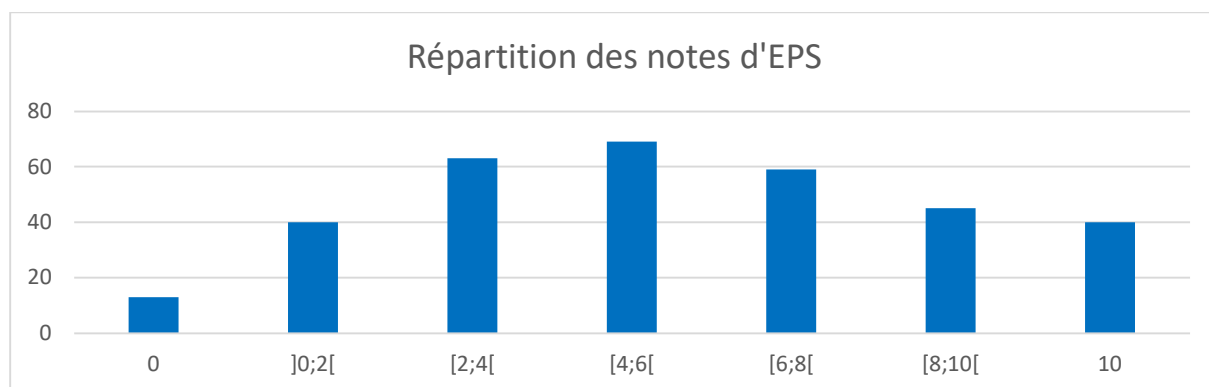
Cette tendance suggère que **les sujets portant sur le cycle 3 moins bien maîtrisés** par les candidats, ce qui pourrait refléter une difficulté à mobiliser les attendus de fin de cycle ou à gérer la complexité des apprentissages en lien avec les compétences visées

Note moyenne par cycle sur les deux dernières années



Alors que les cycles 1 et 2 montrent une **légère amélioration des résultats en 2025**, le **cycle 3 enregistre une chute significative**. Cette dégradation méritera une attention particulière : elle pourrait refléter des difficultés à traiter les compétences du cycle 3

Notes globales en EPS sur 10 points



Toute la palette de notes a été utilisée par les jurys.

Il est à noter que 13 candidats sont éliminés sur cette épreuve avec la note de 0/10. (19 candidats en 2024)

À l'inverse, 40 candidats obtiennent la note maximale de 10/10. (52 en 2024).

- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Le temps de préparation se limite à 30 minutes pour l'épreuve d'EPS uniquement, l'épreuve de motivation ne faisant pas l'objet d'un temps de préparation.

Les sujets proposés sont libellés de façon identique. Ils indiquent l'activité physique, sportive ou artistique support de l'enseignement, le niveau de cycle et de classe ; les objectifs visés et la description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages.

Les candidats disposent de la situation à traiter, accompagnée d'éléments utiles (règles de jeu par exemple). En plus du sujet, les candidats ont à leur disposition en annexe les éléments du programme et les attendus de fin de cycle.

Le sujet expose une situation de classe à partir duquel le candidat est amené à construire ses réponses (proposition de situations d'apprentissages sur une séance ou plusieurs). Le candidat est amené à traiter des éléments constituant la séquence : objectifs, contenus, démarches et procédure d'évaluation, et à présenter les raisons qui auront présidé à ses choix pédagogiques.

L'exposé

L'exposé des candidats dure 15 minutes à la suite duquel ils sont interrogés par le jury pendant 15 minutes. Les exposés débutent, relativement souvent, en situant l'EPS dans les programmes. Les candidats ont une bonne connaissance des compétences en EPS, des attendus liés à la sécurité des élèves même si des propositions pédagogiques parfois dangereuses sont observées particulièrement en natation. La contextualisation pédagogique réglementaire est généralement satisfaisante. La problématique est parfois bien intégrée dans la présentation. La compétence visée est souvent citée. Globalement, la plupart des candidats fait un effort d'organisation personnelle de leurs propos.

Les exposés sont préparés, voire anticipés. Lorsque l'introduction est longue, avec une tendance à contextualiser parfois de manière trop importante, les séquences présentées sont alors minimales et les situations parfois inadaptées. Trop de candidats perdent du temps avec des préambules trop longs qui ne leur permettent pas d'analyser avec beaucoup de précisions les situations proposées. Certains candidats restent parfois dans une logique de cumul d'activités plus que d'apprentissages ; ils ne font pas alors émerger le caractère progressif des apprentissages. Les conduites typiques des élèves ne sont pas toujours bien identifiées.

Lorsque le candidat ne fait pas d'hypothèses des besoins des élèves, les déclinaisons pédagogiques ne sont pas suffisamment pertinentes. La présentation de situations concrètes est relativement fréquente mais la faisabilité des séances n'est pas toujours satisfaisante. Les candidats qui ont fait l'effort de se centrer sur le sujet proposent des situations en tentant de les analyser au niveau pédagogique et didactique. Les connaissances didactiques se révèlent cependant encore trop approximatives : critères de réussite, composantes de l'activité, conduites typiques, dispositif, but pour l'élève.

La notion de « situation d'apprentissage » n'est pas perçue par un nombre certain de candidats qui ne parviennent pas à proposer des réponses adaptées. Parfois, le sujet n'est pas lu avec assez d'attention et des réponses hors sujet sont proposées.

Le jury note également parfois une méconnaissance du développement moteur de l'enfant. Les candidats proposent peu de modalités d'évaluation pour l'enseignant. Le premier objectif



de l'EPS (répondre au besoin de mouvement, de développement d'habiletés motrices) est trop rarement perçu comme prioritaire et se retrouve minoré.

La gestion du temps doit faire l'objet d'une attention particulière : elle est en effet mal maîtrisée par la plupart des candidats qui ont souvent présenté un exposé court, en deçà de 5 minutes. La gestion du temps peut être un élément pertinent pour évaluer la compétence d'un candidat à s'exprimer, à convaincre dans un temps contraint. La volonté de vouloir présenter un maximum de points, avec un débit très rapide, nuit souvent à la clarté de l'exposé et ne permet pas de mettre en évidence ce qui est essentiel. Il convient également de porter attention au langage employé.

Les meilleurs candidats identifient des éléments pertinents de la situation ou de la progression proposée. Ils n'ont pas de difficultés à expliquer les concepts cités dans leur exposé. Ils précisent et illustrent leur propos et adaptent les contenus d'enseignement, les démarches pédagogiques au champ de l'EPS et au niveau d'enseignement concernés. L'évocation d'outils pédagogiques concrets, adaptés, valorise les propositions.

Le jury a pu apprécier les capacités d'analyse et le sens critique permettant au candidat de réussir. Les prestations réussies étaient ainsi appuyées sur un propos nuancé et relativisé, une expression claire et structurée, prenant en compte les caractéristiques des élèves, les programmes en cours ainsi que le socle commun.

L'entretien avec le jury

L'entretien permet d'évaluer l'aptitude du candidat :

- à communiquer, à cerner les questions posées, à analyser des situations et à réagir ;
- à construire des réponses argumentées pour expliquer et justifier ses choix pédagogiques et didactiques ;
- à maîtriser des concepts présents ou sous-tendus dans l'exposé, à maîtriser des connaissances liées à la discipline ;
- à mobiliser ses connaissances pour concevoir et organiser un enseignement s'inscrivant dans les programmes de l'école primaire ;
- à prendre en compte des liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant.

Il est également attendu que le candidat puisse prendre appui sur ses pratiques personnelles, d'animations, d'encadrement dans le cadre d'un enseignement à l'école.

Le jury tient particulièrement compte de la capacité du candidat à faire évoluer ses réponses en fonction du questionnement. L'entretien débute ainsi en prenant appui sur les propos du candidat pour lui permettre de préciser les notions abordées. Cela se concrétise notamment par l'illustration de situations, de consignes. Les premières questions peuvent par exemple porter sur l'organisation, le choix des contenus d'enseignement avec les hypothèses d'obstacles, la structuration des tâches, des séances, du cycle d'activités, des éléments relatifs à la sécurité des élèves, à l'organisation des groupes, à la présentation des tâches, à la mise en activité des élèves.

Aucune question posée par le jury n'est malveillante, le jury cherche à obtenir des précisions. Le jury n'attend pas de « bonnes » réponses mais la manifestation d'une capacité à penser la solution d'un problème professionnel, de manière cohérente et argumentée. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils soient spécialistes des APSA, mais ils doivent pouvoir utiliser leurs connaissances, même partielles, pour proposer des réponses cohérentes et réalistes dans le



cadre de l'enseignement de l'EPS dans le premier degré. La connaissance des objectifs en maternelle et des champs d'apprentissages aux cycles 2 et 3 permet de donner du sens aux enseignements en EPS. Le jury n'attend pas une utilisation de termes spécifiques liés à la didactique de l'EPS mais s'intéresse plutôt à ce que le candidat soit capable d'explicitier ce qu'il associe aux mots utilisés. Il en est ainsi, par exemple, pour la séquence, le module. La notion de tâche comprenant des buts précis, des critères de réussite et éventuellement des manières de faire attendues constitue également une connaissance utile.

Les candidats doivent être en mesure de situer leurs propositions au sein d'un cycle d'activités suffisamment long (au moins une dizaine de séances) pour envisager des apprentissages structurés. Ils doivent identifier clairement les différentes phases du cycle d'activités : phase de découverte (entrée dans l'activité), situation de référence, phase d'entraînement ou de structuration, phase de bilan, de réinvestissement. L'illustration des propos par des schémas peut se révéler un véritable appui lors de l'exposé.

L'argumentation est un élément important dans l'évaluation de la prestation. Un candidat proposant seulement la mise en activité des élèves par un aménagement du milieu ou des règles de jeu ne peut espérer obtenir une très bonne note. Tout d'abord, il importe de bien identifier les élèves auxquels on s'adresse. La prise en compte de leur niveau de développement aux plans cognitifs, moteur, relationnel et affectif et des modes d'apprentissages à privilégier revêt une grande importance pour faire des propositions réalistes de mise en œuvre.

Les candidats peinent quelques fois à mobiliser leurs connaissances et les procédures pédagogiques ainsi qu'à percevoir les enjeux d'apprentissage. Le questionnement vise à évaluer leurs connaissances en termes de construction des apprentissages en EPS. La connaissance des programmes de l'école, du socle commun, peut être un point d'appui pour l'argumentation. Le jury a toutefois pu noter qu'un grand nombre de candidats disposait d'une réelle capacité de réagir positivement et d'avoir un regard critique sur les propositions faites.

Les meilleurs candidats font preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de prise de distance afin de mettre en évidence les aspects fondamentaux de leur démonstration. Ils montrent des connaissances, en particulier lorsqu'elles sont utiles à la démonstration engagée : connaissances relatives à l'EPS à l'école (contenus, programmes, organisation, cycles...), au domaine d'activité retenu et au développement de l'enfant. Ils effectuent des choix pertinents en lien avec leur problématique afin d'éviter l'énumération de contenus. Ils développent plus précisément les aspects spécifiques (activité) et disciplinaires (EPS) et ne se contentent pas d'énoncer quelques vérités générales. Enfin, ils se positionnent clairement quant au rôle de l'enseignant qui ne peut être limité à la mise en place de situations pédagogiques. Ils montrent qu'ils ont compris la complexité de la tâche de l'enseignant, tant dans la conception de l'enseignement (constats, hypothèses formulées à partir d'un obstacle didactique ou pédagogique rencontré) que dans l'acte d'enseigner : le maître est actif et disponible pour réguler la séance, il dispose de solutions pour simplifier ou complexifier ce qu'il a proposé.

Les candidats produisant une prestation de qualité ne limitent pas les apprentissages à la dimension motrice ; ils abordent aussi les apprentissages en termes de connaissances, de méthodologie et en termes d'attitudes, au service de l'acquisition d'une compétence. L'attribution de rôles à chacun des élèves est un élément important permettant le développement de compétences qui doit être précisé dans les propositions de situations. Ces candidats précisent la manière d'organiser les temps de travail en classe, en amont et en aval de la séance d'EPS, nécessaires pour stabiliser les apprentissages et faire acquérir des

connaissances et des compétences dans les autres disciplines. Les excellents candidats proposent des dispositifs différenciés, accessibles à tous les élèves, quels que soient leurs besoins éducatifs.

Recommandations et conseils aux candidats pour l'exposé d'EPS

Le jury attend des candidats qu'ils fassent preuve d'une approche rigoureuse, contextualisée et réflexive. Les éléments suivants sont particulièrement observés :

Compréhension du sujet et appropriation du contexte

- Lire attentivement le sujet pour en saisir la problématique.
- Prendre en compte les éléments de contexte proposés.
- Définir précisément l'APSA, en montrant en quoi elle constitue un levier pour atteindre les compétences visées par les programmes.
- Éviter de lire le sujet comme introduction ; il doit être compris, pas simplement récité.

Construction de l'exposé

- Structurer la présentation dans le temps imparti de 15 minutes :
 - Une introduction concise présentant l'activité, ses composantes et son lien avec les textes de référence (programmes EPS, socle commun).
 - Une partie centrale largement consacrée aux situations d'apprentissage, à leur construction, leur progression, leur adaptation.
 - Une conclusion prenant de la hauteur, proposant des pistes de prolongement ou des liens interdisciplinaires.
- Ne pas lire ses notes : le candidat doit s'en détacher pour s'adresser réellement au jury.

Conception pédagogique et didactique

- Proposer :
 - Une progression claire dans la séquence et dans la séance.
 - Des situations d'apprentissage adaptées à l'âge et aux compétences motrices des élèves.
 - Des exemples concrets et plausibles pour illustrer les propositions.
 - Une prise en compte de la diversité des élèves (hétérogénéité des niveaux, besoins spécifiques).
 - Des hypothèses sur les conduites typiques des élèves et les obstacles possibles.
- S'appuyer sur les trames de variance pour montrer sa capacité à faire évoluer les situations (simplification, complexification).
- Intégrer la sécurité des élèves dans les choix didactiques.
- Ne pas calquer mécaniquement des situations apprises ; faire preuve d'adaptation et de recul critique.

Posture réflexive et expression

Être capable de :

- Remettre en question ses propositions initiales, en fonction du contexte ou des retours du jury.
- Faire des liens avec d'autres disciplines (interdisciplinarité).
- Mobiliser ses expériences personnelles de manière pertinente.
- Utiliser si nécessaire le tableau à disposition pour appuyer son propos.

Veiller à la qualité du langage employé : éviter les expressions familières, soigner la syntaxe et la précision du vocabulaire.

Spécificité maternelle

Avoir une connaissance solide des activités physiques en maternelle, notamment des enjeux des champs d'apprentissage du cycle 1.

Afin de parfaire les analyses menées, on ne peut qu'encourager les candidats à bien s'approprier ce qu'est :

- une situation d'apprentissage et la logique de la progression envisagée ;
- un dispositif précis (critères de réussite, de réalisation, ...) ;
- une variable didactique ;
- des conduites typiques.

Épreuve d'entretien de motivation et d'aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public d'éducation

- Nature de l'épreuve

Les candidats doivent présenter leur motivation et leurs aptitudes à se projeter dans le métier de professeur des écoles. La durée de cette partie d'épreuve est de 15 minutes (5 minutes maximum de présentation et 10 minutes d'échanges avec le jury).

Ils doivent ensuite analyser et communiquer sur deux situations professionnelles relevant de cycles différents. Ainsi, par exemple si la situation 1 se déroule en cycle 1 ; la situation 2 est en cycle 3 ou cycle 2.

Une attention a été portée sur le fait que le contexte des situations professionnelles soit différent de celui des situations d'EPS. Ainsi, quand la situation pouvait avoir une référence sportive, le jury a veillé à ce qu'elle ne soit pas identique à celle du sujet d'EPS.

Les sujets des situations professionnelles ont été lus oralement aux candidats.

- Statistiques de l'épreuve et analyse

Cette partie de l'épreuve, *motivation et situations professionnelles*, est notée sur 10. La moyenne est de **6,47** (contre 6,45 en 2024). La médiane est de **7,00** (contre 7,50 en 2024).

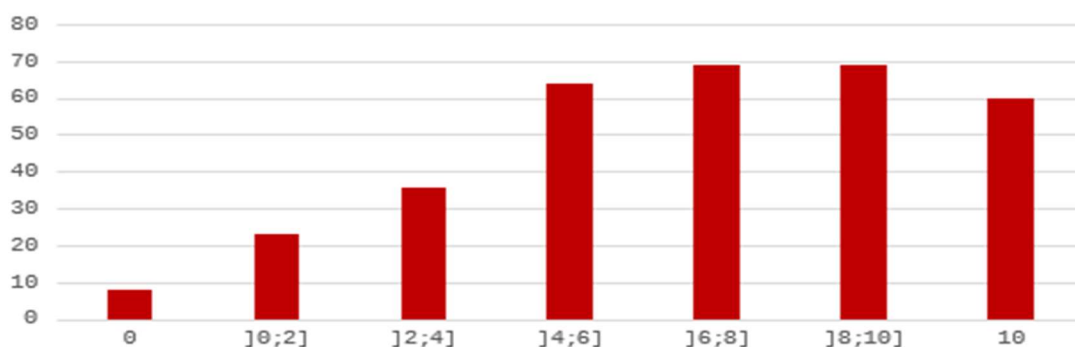


ACADÉMIE
DE DIJON

Liberté
Égalité
Fraternité

Nous avons donc des résultats que l'on pourrait qualifier comme étant satisfaisants, similaires à ceux de 2024.

Répartition des notes de Motivation



La répartition des notes met en évidence une **concentration des résultats entre 4 et 10**, traduisant un **niveau global de motivation jugé plutôt élevé** chez les candidats.

Les **trois tranches les plus représentées** sont les suivantes :

- **]4 ; 6]** : environ 65 candidats
- **]6 ; 8]** : environ 70 candidats
- **]8 ; 10]** : environ 70 candidats

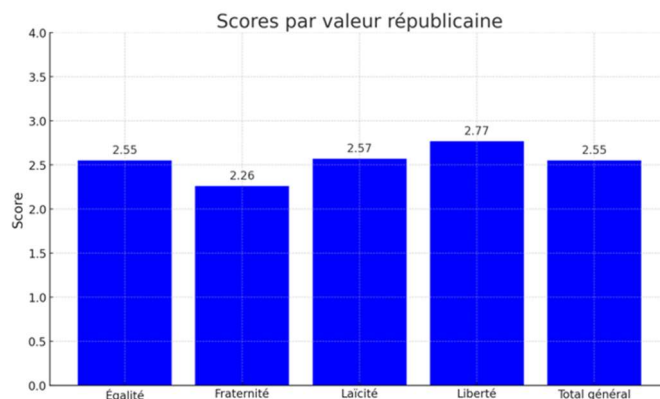
Cette distribution confirme que la **majorité des candidats est perçue comme présentant une motivation allant de satisfaisante à très bonne**, avec une présence notable dans les tranches supérieures.

Remarques complémentaires :

L'entretien de motivation, noté sur 2, affiche en 2025 une **moyenne de 1,38**, quasi identique à celle de 2024 (**1,37**).

La **médiane**, quant à elle, s'établit à **1,50**, ce qui confirme une **évaluation globalement positive** de la motivation des candidats, avec une majorité d'entre eux obtenant une note supérieure ou égale à 1,5.

Les situations professionnelles proposées ont porté sur différentes thématiques : l'égalité, la fraternité, la laïcité et la liberté.



La **Liberté** est la valeur la mieux réussie (**2,77**). Les candidats savent bien l'expliquer et l'utiliser dans leurs réponses.

La **Laïcité** (**2,57**) et **Égalité** (**2,55**) sont aussi bien maîtrisées.

La **Fraternité** est la moins bien réussie (**2,26**) : les candidats ont plus de mal à en saisir les implications concrètes dans leur futur métier, notamment en lien avec les enjeux de climat scolaire, d'empathie, de gestion de l'altérité et de coopération.

La **moyenne des notes pour chaque situation professionnelle** (notée sur 4) s'élève en 2025 à **2,55**, en légère progression par rapport à 2024 (**2,43**).

La **moyenne cumulée** des deux situations (notées sur 8) est de **5,09**, avec une **médiane de 5,50**. Les notes s'échelonnent entre **0 et 8**, illustrant une **variabilité importante** entre les candidats. Toutefois, la moyenne et la médiane indiquent des **résultats globalement satisfaisants**, avec une majorité de candidats positionnés au-dessus de la moyenne.

Il est à noter toutefois que :

- 6 candidats ont été éliminés par leur note d'entretien motivation.
- 2 candidats ont été éliminés par leur note en EPS et motivation.
- 11 candidats ont été éliminés par leur note en EPS mais pas celle de motivation.

- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Partie motivation :

Points positifs :

La majorité des candidats prépare sa présentation, laquelle est réalisée dans le temps imparti.

Points de vigilance :

Les propos sont souvent trop linéaires ou descriptifs, sans lien clair avec les compétences attendues du métier d'enseignant.

Certains candidats mentionnent des éléments qui peuvent desservir leur propos (divers concours, changement d'orientation, etc.).

Un manque de connaissance sur les politiques générales actuelles est constaté, notamment par rapport au déroulé de carrière (par exemple, revalorisation des salaires en début de carrière).



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conseils du jury :

Construire une présentation structurée, valorisante et ciblée.
Illustrer les compétences par des situations concrètes.

Partie situations professionnelles :

Points positifs :

Les candidats savent en général identifier les valeurs ou principes en jeu.
Les principes républicains (laïcité, égalité) sont globalement connus.

Points de vigilance :

Les réponses proposées sont parfois superficielles : une solution unique par exemple résoudrait la situation (ex : un temps en EMC).

On observe une difficulté à proposer plusieurs lectures d'une même situation ou à adopter une posture réflexive.

Les candidats peinent à en comprendre les finalités et à les articuler à des situations concrètes.
Les données récentes sur certains enjeux (ex. égalité filles/garçons) sont mal maîtrisées.

Conseils du jury :

- Travailler l'analyse de situations-problèmes sous différents angles : élève, enseignant, école, famille, institution.
- Rechercher plusieurs réponses ou pistes d'action réalistes, mettre en lien les valeurs avec leur mise en œuvre concrète à l'école.
- Ne pas chercher "la bonne réponse", mais construire une réflexion argumentée.

Epreuve facultative de langue vivante étrangère

- Nature de l'épreuve

L'épreuve facultative de langue vivante se déroule exclusivement dans les quatre langues suivantes : allemand, anglais, espagnol et italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximums, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production écrite d'élève, un extrait de manuel ou programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée 10 minutes).

Puis le candidat expose la manière dont il doit inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé ;

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du Cadre européen de référence pour les langues.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Schéma synthétique de l'épreuve :

30 minutes de préparation

30 minutes d'épreuve :

- Présentation du candidat et du document proposé en LVE (10 minutes) – échange ;
- Exploitation du document proposé en français (10 minutes)
- Entretien avec le jury en LVE (10 minutes)

- Statistiques de l'épreuve et analyse :

139 candidats ont passé l'épreuve facultative de langues vivante

Moyenne : **12,59 / 20**

Langues présentées	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien
Nombre de candidats	1	116	19	3
Moyenne sur 20	20	12,59	12,53	10,67

- L'épreuve est désormais mieux connue, même si un certain nombre de candidats se présentent sans être tout à fait au courant de la nature de l'épreuve
- Le jury a noté d'excellentes prestations faisant preuve de solides connaissances didactiques, linguistiques et civilisationnelles
- Toutefois, ces connaissances sont inégales suivant les langues : on remarque des erreurs de base sur le plan linguistique et des lacunes sur des éléments de civilisation pourtant élémentaires.
- La méconnaissance de l'éveil aux langues dans le cycle 1 perdure.

- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Si d'excellentes prestations ont été notées, il n'en reste pas moins que certains points sont à reconsidérer par les candidats afin, pour certains, de présenter l'épreuve dans les conditions requises et pour les autres d'améliorer encore la qualité de leur intervention :

L'épreuve de langue est certes facultative, mais il est vivement conseillé aux candidats qui s'y présentent d'en connaître la teneur.

Il est attendu que le candidat adapte ses connaissances aux trois temps de l'épreuve en lien avec ces trois moments

Si les candidats ne sont pas des spécialistes de langues, ils seront potentiellement en mesure d'assurer des cours de langues dans leurs classes : ainsi il est absolument indispensable d'acquérir un minimum de connaissances didactiques en matière d'enseignement des LVE : les activités langagières et la façon de les entraîner, l'apprentissage du lexique, la mise en œuvre d'activités, la séquence, la séance, ...

Afin d'acquérir les compétences mentionnées ci-dessus, il est nécessaire de consulter les différents guides et textes officiels (CERCRL, guide « Osons les langues », etc..) régissant l'enseignement des langues dans les différents cycles et mis à disposition sur EDUSCOL.



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plusieurs recommandations sont formulées à l'attention des candidats :

- avoir une connaissance de ce qui est attendu dans **tous** les cycles de l'enseignement des langues dans le premier degré ;

- énoncer des objectifs de séquences et/ou de séances clairs et précis ;

L'aspect culturel doit absolument être pris en compte dans les propositions d'exploitation des documents en classe. Pour rappel : « on entre dans une séance par l'aspect culturel pour sortir par l'aspect linguistique » : enseigner une langue ne consiste pas à élaborer avec les élèves un « catalogue » de mots et d'expression ;

- les connaissances culturelles et civilisationnelles sont, suivant les langues, plus ou moins bien maîtrisées : il est toutefois nécessaire de faire preuve d'un minimum de savoirs dans ce domaine ;

- le niveau requis pour cette épreuve est certes le niveau B2 du CECRL mais il faut absolument éviter les fautes linguistiques basiques et ce dans les quatre langues que l'on peut présenter au concours. Il est conseillé aux candidats de parfaire leurs connaissances grammaticales, de s'entraîner à l'oral, de lire des articles en LVE, de regarder des émissions, séries, etc... en LVE. Cependant un grand nombre de candidats a su aussi montrer un bon niveau linguistique.